

VOIR DIRE

NUMÉRO 52
MARS-AVRIL 1992
L'EXEMPLAIRE: 4^s

Revue bimestrielle publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec



17 mars 1992

Inauguration d'un nouveau mini-bus au Centre de Jour Roland-Major



Du 17 au 22 février, à Québec

**Les personnes sourdes ont-elles
été entendues ? ? ? ?**

Du 17 janvier
au 22 février 1992

**14^e Carnaval
annuel du CLSM:
un franc succès!**





SOUS-TITRAGE PLUS INC.

1453, Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Tél.: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

SOYEZ PRÊTS!



*Bientôt, **Sous-titrage Plus**
procédera auprès de son public à un
SONDAGE
sur les émissions
sous-titrées codées
et les habitudes de télévision...*

*À vos crayons...
Qui sait, peut-être gagnerez-vous
un prix intéressant?*



Sous-titrage Plus inc.,
une équipe toujours plus près de vous.

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc
président et rédacteur-en-chef
Yvon Mantha
vice-président et concepteur graphique
Robert Forgues
secrétaire à la rédaction et correcteur
Jacques Gariépy
trésorier
Lise Joly
comptabilité et abonnement
Guylaine Boucher / Jacques Giguère
clientèle et relations publiques
Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier
photographe

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu
Gilles Read
Michel Lelièvre
Jacinthe Auger
Fernand Paquet
Odette Raymond
Luc Michaud
Jacques Vadeboncoeur
François Major

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
États-Unis et étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

8688, rue Esplanade, sous-sol
Montréal, Qc H2P 2S4

Tél.: (514) 381-8259

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5
L'Accessibilité aux services de télédiffusion	6
Accès 2000	7
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	8
L'AAPA peut vous aider à défendre vos droits	9
Le projet d'école pour les sourds poursuit son chemin!	9
Après 32 ans au service des personnes sourdes: une retraite bien méritée pour Jean-Jacques Archambault ..	10 à 12
Du théâtre pour les devenus-sourds et les malentendants	12
Les p'tits moteurs	13
10 ^e anniversaire de l'Halloween du CAE	14 et 15
Service de relais Bell: «SK-GA»	16
Info-Échange	18
Journée mondiale du Sida	19
Le 7 février 1992: Manifestation publique lors de la journée de conférences de l'AQEPa	19
Dimension de la jeunesse	20
Victorieuse du concours «Vedettes Mademoiselles»: Geneviève Marcoux	21
Le CLSM rend hommage à ses bénévoles	22 et 23
Chasse et pêche	24 et 25
Décès, naissances, etc	26

Page couverture:

En haut: Les joyeux passagers du Centre de jour Roland-Major à bord de leur nouveau mini-bus. Au centre: Au sommet de la Justice qui a eu lieu au Château Frontenac de Québec, du 17 au 22 février 1992, la question qui se pose est: «Les personnes sourdes ont-elles été entendues?». Nous suivons de près les engagements du ministre de la Justice, M. Gil Remillard, concernant spécialement les services d'interprétation dans le processus judiciaire. Un document est attendu à ce sujet. En bas: Lors de la clôture du carnaval du CLSM, le 22 février dernier avait lieu le tirage d'un téléviseur-couleur. L'heureux gagnant fut Gerry Darguste (au centre) entouré des membres du comité organisateur dont le Bonhomme Carnaval et la nouvelle Reine, Marie-Josée Turchon.

NDLR: Étant donné la date de parution, **VOIR DIRE** regrette de ne pouvoir élaborer davantage, mais nous reviendrons sur ce sujet au prochain numéro.



Club Abbé de l'Épée Inc. (Sourds de Montréal)

8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4

Président: Jacques Raymond
Vice-président: Claire Melançon
2^e vice-présidente: Jocelyne Proulx
Secrétaire: Guylaine Boucher

Sec. corresp.: Philippe Mélançon
Trésorier: André Chevalier
Ass. Trés.: Albert Sanschagrin
Directeurs: Alain Mercier

Directeurs: Huguette Schinck
Lise Joly
Nicole Dufresne
Maria Roël
Yvon Schinck



L'enseignement aux enfants sourds

Dans la foulée de la remise en question de l'enseignement public au Québec, notamment en ce qui concerne l'apprentissage du français et le phénomène du décrochage, qui est-ce qui s'est préoccupé de l'enseignement donné aux enfants sourds? Personne ou presque. Contrairement à ce qu'on essaie de cacher, l'enseignement donné aux enfants sourds mérite plus que d'autres d'être remis en question.

Avant la réforme de l'enseignement des années 70, il y avait une certaine uniformité dans l'enseignement donné aux enfants sourds. Après cette réforme c'était ni plus ni moins que le «free for all». Chaque commission scolaire à qui incombe désormais l'enseignement à donner aux enfants sourds fait ce qu'elle veut, sans aucune uniformité et sans aucune garantie de succès. À l'heure actuelle il n'est pas exagéré de dire qu'il existe autant de méthodes de «rééducation» que de spécialistes! La première conséquence de la réforme est l'intégration. Quel mot horrible pour les sourds! Parce que la communication auditive et la communication visuelle sont incompatibles. Tant que les responsables persisteront dans cette voie et tant que les parents d'enfants sourds continueront de croire que leur enfant deviendra, grâce à l'intégration, un simulacre d'enfant entendant, les enfants sourds seront les grands perdants et les grands sacrifiés de l'Histoire. Et cela dure depuis une vingtaine d'années!

Toujours suite à cette réforme, on a commencé par nier que les sourds peuvent avoir une langue à eux. La trouvaille pour «récupérer» le langage gestuel aux fins de l'intégration, ce fut de le transformer en «français signé». Une langue bâtarde et imposée contre le gré des enfants sourds. Et maintenant, après plus de 10 ans d'enseignement de cette méthode, le «père» du «français signé», monsieur Paul Delage, de Québec, avoue lui-même publiquement que cette méthode est un échec! Quand ce dernier a fait des comparaisons et évalué les enfants sourds qui ont subi le «français signé» et les autres qui ont étudié dans leur langue naturelle, soit le gestuel, force lui a été de constater que ces derniers l'emportent haut la main. Pourtant, certaines écoles primaires destinées aux enfants sourds s'entêtent toujours dans cette voie sans issue.

Pendant ce temps, à travers le monde, il y a eu plusieurs développements en ce qui concerne l'enseignement à donner aux enfants sourds. Selon des rapports officiels, l'éducation des sourds est remise en question à la suite de différents changements qui ont eu lieu un peu partout dans le monde (notamment en Suède, au Danemark, en Suisse et en France, et également dans certains États américains). Plus près de nous, en Ontario, un comité composé de personnes sourdes a été formé et il a proposé au ministère de l'Éducation un document intéressant sur l'enseigne-

ment à donner aux enfants sourds, que ce soit en anglais ou en français. Il y a aussi eu la conférence «DEAF WAY», à Washington en 1989, sur la culture et la langue des communautés sourdes du monde entier. Plus récemment, l'été dernier, il y a eu le congrès de la Fédération mondiale des sourds, à Tokyo, où fut affirmé avec encore plus de conviction le droit des sourds à leur culture, à leur langue et à une éducation tenant compte de cette culture et de cette langue. Pendant ce temps, qu'avons-nous fait, nous, au Québec? Nos spécialistes de l'éducation se sont enfermés dans une coquille vide.

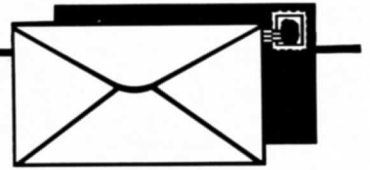
Un livre intitulé *La planète des sourds* est très instructif sur le sujet. Il décrit le système éducatif «imposé» aux enfants sourds en France et ce qui s'est produit par la suite. Le parallèle est frappant avec ce qui se passe ici au Québec. Le verdict est percutant: «Il est impossible de donner une image claire du système d'enseignement des jeunes enfants sourds parce que c'est l'anarchie!» Finalement, la seule façon de changer le système, c'est d'impliquer ceux qui vivent quotidiennement la surdité, soit les sourds eux-mêmes.

Ici au Québec, il existe bien une association de parents d'enfants sourds, l'AQEP. Malheureusement, ce regroupement a toujours eu le défaut de nier, systématiquement le vécu de la surdité. N'en déplaise, il existe bel et bien des personnes sourdes très compétentes dans l'éducation des enfants sourds et qui connaissent plus que quiconque les possibilités et les limites des enfants sourds et surtout sont mieux qualifiées pour ce qui est la méthode d'enseignement et pour servir de modèles à imiter à l'enfant sourd. Malgré ces faits, l'AQEP, qui fait parfois des levées de fonds publics, essaye de faire croire aux donateurs qu'elle est le nombril du monde de la surdité au Québec. Quel culot!

Le journal *La Presse* publiait, en fin de janvier dernier, un article intitulé *Beaucoup d'étudiants estiment que le système scolaire les transforme en rats de laboratoire*. Dans cet article, on pouvait lire: «Pour permettre aux élèves d'avancer à leur propre rythme, il faut personnaliser les méthodes d'enseignement.» Or, il est clair pour nous que le choix de la méthode d'enseignement personnalisée répondant aux besoins des enfants sourds doit être fait par ceux qui vivent eux-mêmes la surdité, et non par des pseudo-connaisseurs de la surdité.

Il est urgent que le ministère de l'Éducation bouge dans ce dossier. Trop de générations d'enfants sourds ont déjà été sacrifiées pour que nous, sourds adultes, ne nous interroguions pas sérieusement sur la gravité de notre responsabilité dans ce que les sourds appellent leur génocide culturel. ■

La parole est aux lecteurs



Suite au décès de mon mari, j'ai pu constater encore une fois la sincérité et la générosité du monde de la surdité.

Vos témoignages de sympathie ont été d'un réel réconfort pour notre famille et pour moi-même et nous sympathisons avec vous tous car la grande famille des sourds est également en deuil.

Nous tenons à remercier spécialement les responsables de la revue **Voir Dire** qui ont collaboré à la publication du numéro spécial qui restera pour nous tous un souvenir impérissable.

Marie-Ange Major

Diane Côté, productrice
Canal Vidéoway

Madame,

Je vous écris concernant ma participation à l'émission "La grande visite" sur le canal Vidéoway. Premièrement, j'ai été fort déçue lors du visionnement de me rendre compte que l'émission n'avait pas été sous-titrée codée pour les personnes sourdes et malentendantes. J'avais accepté cette participation pour informer les personnes concernées sur vos service de décodage, mais elles n'ont pas pu bénéficier des informations données lors de cette entrevue. J'en avais pourtant parlé et j'avais beaucoup insisté auprès du réalisateur de l'émission.

Lorsque je suis allée à vos bureaux, je n'ai pas apprécié tellement le fait de ne pas avoir été informée de comment se déroulait cette émission. Monsieur Paquette ne m'a pas parlé des questions qu'il voulait me poser lors de l'entrevue. Pourtant, j'aurais très bien pu lui suggérer quelques points très pertinents qui n'ont pas été abordés et j'aurais été un peu mieux préparée à répondre aux questions.

De plus, j'étais accompagnée d'une interprète gestuelle. Il aurait pu être très pertinent de filmer cette personne pour ensuite inclure à l'image un médaillon d'interprétation. Mais mes explications aux techniciens n'ont pas été comprises et cela n'a pu être fait. Je le regrette sincèrement puisque les personnes sourdes qui ont vu l'émission n'ont pas du tout apprécié le fait que cette émission les touchant directement ne leur était pas accessible.

En terminant l'émission, Monsieur Paquette a dit "je m'adresse aux malentendants", mais je ne crois pas que le message ait été compris par la majorité d'entre eux! Je trouve inacceptable le fait que de telles situations se produisent. Je n'accepte habituellement pas de participer à une émission de télévision si celle-ci n'est pas accessible d'une façon ou d'une autre aux personnes sourdes et malentendantes. De plus, les services offerts par Vidéoway étant également utilisés par un nombre croissant de personnes sourdes, il serait nécessaire de votre part que les émissions d'information sur ces services soient accessibles à cette clientèle.

J'espère qu'à l'avenir, de telles situations ne se reproduisent plus et que vos émissions seront enfin accessibles aux personnes sourdes et malentendantes. Notre but est d'avoir accès à tout le contenu télévisuel canadien d'ici quelques années. Nous apprécions le fait que Vidéoway offre un service de décodage de sous-titres, mais nous aimerions aussi voir un peu de bonne volonté de votre part pour rendre toutes les émissions accessibles! ■

Avec mes sincères salutations,

Mireille CAISSY

Enfin, il y a un ATS au Palais de Justice de Montréal. Toutes les personnes sourdes pourront l'utiliser pour communiquer avec un avocat, un huissier, etc..... Voici un endroit qui offre un bon service téléphonique aux personnes sourdes.

Palais de Justice de Montréal
1, Notre-Dame est, CH.5.140
Montréal, P.Q. H2Y 1B6
Tél.: 514 393-6663 ATS / 514 393-2542 VOIX

M. Arthur LeBlanc
Rédacteur en chef, **VOIR DIRE**

Monsieur,

Votre revue est superbe, grâce au bon travail de votre équipe qui s'y dévoue avec cœur.

À la lecture de **Voir Dire**, je constate que le Québec a connu un grand essor et a vu grandir de plus en plus les organisations des sourds, grâce aux infatigables travailleurs bénévoles qui ont mis tout leur cœur à la tâche. Ils ont été capables de bâtir, de s'unir en vrais frères et soeurs dans la surdité. Je leur dis: "BRAVO!"

Où, franchement, je n'ai jamais perdu ma langue maternelle, et je suis toujours un vrai Québécois, tout comme ma femme est une vraie Québécoise. Nous pensons souvent à nos chers amis du Québec, c'est sûr, et c'est dur de rester si loin, mais les sacrifices, la volonté et l'effort nous aident grandement. ■

Avec toutes nos amitiés de l'Ouest,

Louise et Paul **ARCAND**

La commission consultative dévoile son rapport

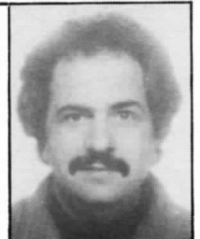


Le 3 mars dernier avait lieu à l'Institut Raymond-Dewar le lancement du rapport de la commission consultative et intitulé: «l'égalité des chances: bilan d'une décennie et perspective d'avenir». C'est la Confédération des organismes provinciaux de personnes handicapées du Québec (COPHAN) qui a mené la consultation qui se voulait, en 1992 souligner la fin de la décennie des personnes handicapées proclamée par l'ONU en 1983. Nous remarquons sur la photo, assis au centre, Pierre Vennat, président de la Commission et à sa gauche France Picard, présidente de la COPHAN. ■

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



prop.:
Raphaël Desantis
(sourd)



CARROSSERIE R.D. enr.

SPÉCIALITÉS:

DÉBOSELAGE - PEINTURE - MÉCANIQUE

ESTIMATION GRATUITE

321-8114
(ATS)

10766 SALK
MONTRÉAL-NORD, QC
H1G 4Y1

L'accessibilité aux services de télédiffusion



Jean-Guy BEAULIEU, dir. gén.
C.Q.D.A.

La surdité est l'un des handicaps les plus répandus chez les Canadiens. Une enquête vient de révéler que, dans les années 80, plus d'un million de Canadiens étaient affligés de surdité totale ou partielle. Et la prévalence de ce problème ne pourra qu'aller croissant, étant donné le vieillissement de la population canadienne, souligne le document que Statistique Canada a rendu public jeudi, le 13 février 1992.

Une grande partie de ces citoyens demeurent privés de la jouissance et de l'information provenant de la télévision. Le Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications Canadiennes, le CRTC, a toutefois refusé d'utiliser ses considérables pouvoirs et rendre accessibles toutes les émissions. Cela, en dépit du fait que le Comité parlementaire sur les communications et la culture, dans ses «Recommandations en vue d'une nouvelle Loi sur la radiodiffusion» (1987), suggérait des «échelons législatifs précis» pour augmenter l'accessibilité de tels services aux personnes ayant des déficiences auditives.

Ce comité recommanda également que les réseaux conventionnels soient requis de sous-titrer 50% de leurs émissions d'ici cinq ans (1987-92); que les autres postes de télévision soient tenus de se plier à cette règle pour une partie importante et raisonnable de leur propre programmation; enfin, que le CRTC en garantisse l'application en rattachant expressément de telles conditions aux licences accordées aux télédiffuseurs.

En novembre, nous avons écrit une lettre au Ministre fédéral des Communications, l'Honorable Perrin Beatty. Nous lui avons exprimé que nous désirons jouir des mêmes droits que tous les autres Canadiens, qu'il s'agisse de voyager, de témoigner en Cour ou recevoir des informations sous une forme qui soit accessible, particulièrement par le sous-titrage. Nous lui avons rappelé que nous avions dressé une pétition de plus de 7 000 signatures, appuyant notre objectif de 100% de sous-titrage, d'ici l'an 2000.

Le 6 décembre 1991, nous avons rencontré le président du CRTC, M. Keith Spicer, ainsi que deux commissaires. Nous avons fait des représentations pour l'accessibilité accrue aux

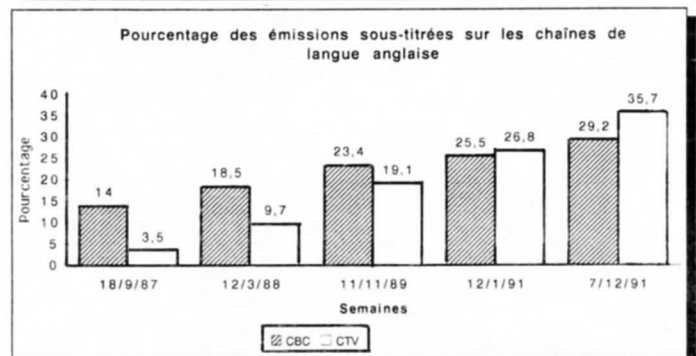
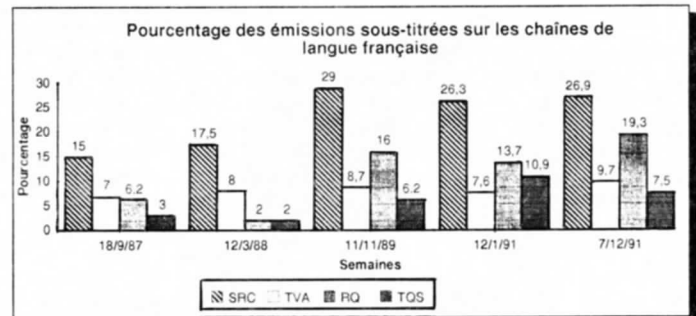
services de télédiffusion. Ces personnes nous ont assurés qu'elles seront à l'écoute de nos revendications, lors des audiences publiques pour le renouvellement des licences.

Exaspérées par la mauvaise qualité de sous-titrage de certaines émissions, déçues par l'indifférence de certains télédiffuseurs, plusieurs personnes sourdes se sont regroupées pour former une coalition afin de promouvoir le développement et l'amélioration du sous-titrage. Ce groupe, dont les activités porteront principalement sur l'accès aux services de télévision par le sous-titrage, lance un appel aux personnes intéressées à la poursuite de ces objectifs. Il faut entrer en contact avec une de ces personnes, dont la photographie est publiée ci-contre.

Le 24 mars 1992, à Montréal, les réseaux et stations de télévision québécoise seront entendus en audience du CRTC, pour le renouvellement de leurs licences. Pour la Société Radio-Canada, l'audience publique aura lieu à Hull, le 19 mai. Le Centre Québécois de la Déficience interviendra à ces occasions pour représenter les intérêts des téléspectateurs qui utilisent un décodeur.

IL N'Y A PAS DE RAISON DE FÊTER!

Examinons les deux tableaux ci-dessous et tirons nos propres conclusions! ■



Un groupe de personnes intéressées à promouvoir le développement du sous-titrage à la télévision. Au premier rang: Mesdames Carole Larivière, Louise Tremblay et Brigitte Cormier. Debout: Messieurs Martin Morisset, Pierre Pigeon, François Major et Gilles Boucher. Photos: CQDA

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, Québec H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222
Près du métro Mont-Royal



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUÉBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) regroupe plus de cinquante associations et organismes oeuvrant dans le domaine de la surdité au Québec. Il agit comme porte-parole collectif auprès des corps publics et des différents paliers de gouvernement. Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner: 9335 St-Hubert, Montréal, Qc H2M 1Y7 - Tél.: (514) 381-2844 (ATS) / 381-4028 (VOIX)

Jean-Guy Beaulieu
directeur général

ACCÈS 2000

*ACCÈS-2000 est un programme
visant à rendre accessibles aux
personnes sourdes et malentendantes
les principaux services publics
et privés d'ici l'an 2000.*

Micheline RACETTE,
coordonnatrice
du projet Accès 2000



Bell



Le 23 décembre dernier, j'accompagnais mon fiancé à un souper de Noël, au restaurant Les Filles du Roi, auquel son patron nous avait conviés. Mon fiancé, Pierre, travaille en informatique. Nous étions dix-sept au total, dont quatre femmes qui accompagnaient leur conjoint. Quatre femmes, dont moi, qui ne connaissaient rien ou presque à l'informatique et aux ordinateurs.

Alors, voilà nos hommes discutant travail et faisant des farces, qui semblaient très drôles, à ceux qui comprenaient la subtilité des termes et des codes d'ordinateur.

J'étais là à regarder tous ces gens et à sourire d'un air un peu bête en me demandant ce que je faisais là. Pendant presque une heure et demie, avant le souper, le «supplique» a continué. Puis, un gentil monsieur est venu nous aviser que nos tables étaient prêtes et qu'on pouvait se préparer à souper. Comme je n'étais pas très emballée, j'avançais à leur suite sans grande hâte.

C'est alors que quelqu'un me tape sur l'épaule. Je me retourne et je vois Michel Lelièvre (sourd), chroniqueur dans cette revue, une connaissance depuis quelques années. Il était là, avec son beau sourire. Ma première pensée a été: «Enfin quelqu'un avec qui je peux communiquer»!!!

J'étais avec un groupe sûrement intéressant, qui communiquait en français, comme moi, mais qui parlait un langage (informatique) que je ne connaissais pas.

Je suis une entendante qui a été exclue d'une conversation, francophone, sur un sujet très populaire, mais qui m'était inaccessible.

Est-ce si difficile d'être accessible aux personnes déficientes auditives? Je vous laisse en tirer vos propres conclusions.

Je poursuis avec mon rapport. L'année commence très bien. La formation auprès des policiers des postes 34 et 42 est maintenant terminée et les commentaires sont très positifs. Ce sont des gens très intéressés et très gentils.

Ce qui ressort de ces rencontres, c'est toujours le même point: l'identification des personnes déficientes auditives. Dites-le que vous n'entendez pas ou peu. Les personnes qui reçoivent la formation font l'effort de s'adapter à vos besoins. Vous avez, vous aussi, des efforts à faire, je ne le dirai jamais assez. Identifiez-vous. Ayez, dans votre porte-feuille, la communicarte, ou identifiez votre permis de conduire avec un petit autocollant.

Si vous voulez que les policiers mettent en vigueur ce que nous leur enseignons, faites-vous connaître.

Le 23 janvier dernier, Communication-Québec a reçu la formation. J'ai eu la chance de visiter leur bureau de services à la clientèle. Ils ont toute l'information dont vous avez besoin et sur tous les sujets. Comment se fait-il que moins de dix personnes sourdes, par année, se présentent à leur bureau et utilisent leurs nombreux services? Ils sont équipés de deux télécriteurs, un pour Montréal 873-4626 et l'autre pour les régions 1 800 361-9596. N'hésitez pas, ils sont là pour vous servir... et avec plaisir. À vous d'en profiter.



NOMINATIONS À L'IRD

Conformément à la Loi régissant les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, le directeur général de l'Institut Raymond-Dewar, M. Pierre-Paul Lachapelle annonce que les personnes suivantes représentant la population ont été élues par acclamation au Conseil d'administration de l'IRD: Mme Colette Forgues, MM. Arthur LeBlanc, Pierre-Noël Léger et Jean-Yves Vachon.

La Commission des Droits de la Personne est accessible depuis janvier.

L'Hôpital Chinois de Montréal a commandé des petits autocollants pour les dossiers des patients déficients auditifs. J'aime toujours constater l'envergure d'Accès 2000. C'est encourageant.

L'ADSMQ-Secteur Sud-Ouest travaille très fort dans la région de Valleyfield. Mme Mireille Boyer Barrette est une femme très dynamique et fait grandement avancer notre projet dans sa région.

Je voudrais pouvoir donner des rapports complets de travail effectué en régions, mais j'aurais besoin d'au moins dix pages. Cependant, toutes les associations membres du CODA et nos partenaires en régions reçoivent le communiqué Accès 2000 qui lui, est beaucoup plus complet.

Concernant le contrat avec Emploi et Immigration Canada, ça va très bien. La participation est très nombreuse c'est très encourageant. Heureusement que je suis bien secondée. La prochaine fois, je vous ferai un rapport complet sur ce sujet.

Personnellement, je crois qu'Accès 2000 est le Projet du CODA, le plus valorisant et celui qui apporte le plus de résultats.

Espérons que le Secrétariat d'État du Canada saura apprécier nos efforts, notre travail et surtout nos résultats, afin qu'il puisse continuer de nous appuyer financièrement tant que nos buts ne seront pas atteints. ■



AIM CROIT

Association Internationale des Machinistes
Centre de Réadaptation, d'Orientation
et d'Intégration au Travail

SERVICE POUR PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE AUDITIVE

ÎLE DE MONTRÉAL

IAM CARES-AIM CROIT, service de placement pour personnes handicapées, annonce l'ajout d'un service spécialisé d'emploi pour personnes ayant une déficience auditive. Ce service, fourni auparavant par le CEC Laurier, est annexé aux bureaux du 1760 rue Poirier, St-Laurent. Deux (2) conseillères en emploi ayant une très bonne connaissance du langage gestuel sauront apporter le support et les conseils judicieux aux malentendants dans leurs démarches de recherche d'emploi.

N'hésitez pas à communiquer avec:

Nathalie Vachon,
conseillère en emploi
Colette Béchar,
conseillère en emploi
Maude Lise Richard,
responsable du service

**744-2613 (ATS)
744-2944**

Sortie: Métro Côte Vertu, autobus 64



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER

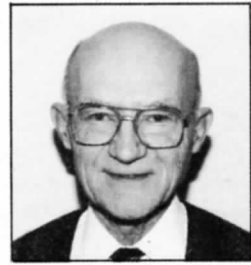


CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR

Fernand PAQUET



manoir
cartierville



En 1985, la Fondation Berthiaume du-Tremblay collaborait à l'achat d'un véhicule adapté pour la clientèle du centre de jour Roland-Major. Le nombre d'usagers ayant accès à ce nouveau service de transport augmenta à chaque année. Il y a maintenant près de 30 usagers inscrits au service de transport du C.J.R.M.

Le temps passé sur la route s'accumulait suffisamment pour justifier l'ajout d'un poste de conducteur de véhicule. Ainsi, Mme Claudette Desgagnés se joignait à l'équipe du C.J.R.M. en 1987 à titre de chauffeur. Quelque soit le climat que nous inflige Dame Nature, Mme Desgagnés sillonne les rues du Montréal métropolitain, matin et soir, avec ses joyeux passagers. Depuis lors, près de 120 000 km ont été parcourus et en 6 ans, plus de 8 000 usagers ont bénéficié du service du transport adapté du C.J.R.M.

Cependant, tout ceci n'a pu se faire sans atteinte au véhicule neuf que nous possédons à l'époque. Les sommes d'argent que nous devions investir à l'entretien du mini-bus, mettaient en péril certains postes de dépenses du fonctionnement du C.J.R.M. Aussi, la clientèle vieillissante du C.J.R.M., se voyait perdre un peu de son autonomie physique rendant difficile et non-sécuritaire l'accès au véhicule, et ce malgré les adaptations disponibles.

Voilà que lundi le 16 mars 1992, M. Louis Carbonneau de la compagnie Thomas de Drummondville livrait à la porte du 3700 rue Berri un magnifique mini-bus Ford Suprême 1992. Je vous fais part que d'une partie de la fiche-technique du nouveau véhicule qui répond aux besoins des personnes âgées sourdes et qui rencontre les préoccupations des gestionnaires:

- moteur diesel 7.3 litres, transmission automatique
- élévateur hydraulique pour fauteuil-roulant
- attaches au plancher et ceintures de sécurité pour 3 fauteuils-roulants
- capacité de 18 passagers ambulants
- porte d'entrée électrique bordée de barres d'appui
- empattement de 158"

Photos: MANOIR CARTIERVILLE



Mme Simone Lafontaine et M. Gilbert Gagnon taillaient le ruban... dernier obstacle à l'accessibilité du transport adapté.



Un champagne hors de l'ordinaire pour le «petit sourd-rire» du C.J.R.M. (Marie-France Noël et François Lamarre).

Mardi le 17 mars 92, sous la dernière neige de l'hiver, les usagers du C.J.R.M. prenaient possession du nouveau mini-bus. Près de 20 usagers sont transportés tous les mardis matins, de leur domicile au C.J.R.M. Quelle ne fut pas leur surprise d'être accueillis à bord du nouveau véhicule par les intervenantes qui leur offraient un beigne et un jus ce matin-là! Arrivé au C.J.R.M. un comité d'accueil formé des directeurs du Manoir Cartierville assistait les usagers à la descente du mini-bus. Une bonne partie de la fête s'est déroulée à l'extérieur, autour de notre «**Petit sourd-rire**» hé! ouïl, voici le nom qui fut choisi par le Regroupement des Usagers pour désigner le nouveau mini-bus. L'heureuse gagnante du concours du «Nom pour le nouveau mini-bus» est Mme Colombe Fredette qui se méritait un tour de mini-bus dans la région de l'Assomption en compagnie de sa famille et d'un chauffeur particulier (François Lamarre). Félicitation à Mme Colombe Fredette.

M. Lamarre s'empressa de lancer la bouteille de champagne spécialement choisie pour l'occasion... Étonnante bouteille puisqu'elle ne s'est jamais cassée, ne s'est jamais renversée et n'a même pas abîmée le pare-choc du véhicule. En fait, il s'agissait d'une bouteille de shampooing, faite de plastique et à l'allure d'une vraie bouteille de champagne. Les usagers ont bien ri de l'effet de surprise manifesté par M. Lamarre. Ce dernier a mis du temps à réaliser ce qui se passait et a eu besoin de verser quelques gouttes de shampooing pour se convaincre qu'il ne pouvait boire de cette soit disant «bouteille de champagne».

La petite fête s'est terminée par une tournée sur le Mont-Royal, histoire de profiter des fenêtres panoramiques...

Le Regroupement des usagers du C.J.R.M. remercie sincèrement le Conseil d'administration du Manoir Cartierville, le Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux du Montréal métropolitain ainsi que la Fondation du Manoir Cartierville. Grâce à leur générosité, les personnes âgées sourdes en perte d'autonomie pourront profiter des activités du centre de jour mises à leur disposition. Le simple fait de doter le C.J.R.M. d'un véhicule adapté et sécuritaire contribue grandement au maintien à domicile de la clientèle. ■

L'ASSOCIATION DES ADULTES AVEC PROBLÈMES AUDITIFS DE MONTRÉAL

8688, rue Esplanade, Montréal, Qc H2P 2S4

Directeur général: (514) 381-8259



L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.



UN ORGANISME FINANÇÉ PAR / AN AGENCY FINANCED BY

Centraide

COTISATION ANNUELLE

Membre actif
(toute personne avec
un problème auditif)

\$ 10.00

Membre de soutien
(parents, intervenants...)

\$ 20.00

L'AAPA peut vous aider à défendre vos droits



Jean-Yves VACHON
Conseiller aux droits de la
personne de l'AAPA

Trop souvent, les personnes sourdes se plaignent d'être victimes de discriminations diverses à cause de leur surdité: manque d'interprètes, pas de promotions au travail, etc. Mais toutes les personnes sourdes peuvent déposer des plaintes à la Commission des Droits de la Personne du Québec, afin de faire respecter leurs droits et recevoir des services en tous points égaux à ceux que reçoivent les entendants. Leur problème est que la plupart du temps, ils ne savent pas comment faire, et ils ignorent même l'existence de la Commission. Le présent article a donc pour but d'informer les personnes sourdes sur la manière de défendre leurs droits. Les informations qui suivent sont très importantes pour toutes les personnes sourdes, car elles vous expliquent comment faire pour porter plainte contre un organisme public ou contre un employeur, etc., si vous subissez de la discrimination à cause de votre surdité. Après avoir lu ce qui suit, si vous éprouvez le besoin de défendre vos droits, n'hésitez pas à communiquer avec moi au (514) 381-1923. Je serai heureux de vous aider.

Voici maintenant plusieurs exemples:

– **AU TRAVAIL:** Pour une réunion avec l'employeur ou le syndicat, vous demandez un interprète en LSQ ou en ASL aux frais de l'entreprise ou du syndicat. Si l'on refuse de vous fournir un interprète, notez le nom de la personne et le nom de la compagnie et du syndicat, avec l'adresse. Puis prenez rendez-vous avec moi. Je vous aiderai à déposer une plainte à la Commission des droits de la personne du Québec (ou bien du Canada, si nécessaire).

– **PENDANT L'ENTREVUE D'EMBAUCHE.** Au cours d'une entrevue d'embauche, vous postulez (demandez) un emploi qui exige l'usage du téléphone. La personne qui s'occupe des embauches refuse parce que vous êtes sourd. Vous expliquez que vous pouvez utiliser le téléphone avec un ATS et le service de relais Bell mais on vous refuse toujours l'emploi. Alors venez me voir à mon bureau pour déposer une plainte contre la compagnie.

– **QUAND VOUS DEMANDEZ UNE PROMOTION AU TRAVAIL,** et que ce nouveau travail exige de répondre au téléphone, si on vous refuse la promotion parce que vous êtes sourd, et qu'on refuse d'accepter l'usage de l'ATS et du SRB, venez me voir et je vous aiderai à déposer une plainte contre la compagnie.

– **SI VOUS ÊTES ASSISTÉ SOCIAL,** quand l'agent d'aide sociale vous donne un rendez-vous et que vous lui répondez que vous

avez besoin d'un interprète, si l'agent dit ne pas savoir comment trouver l'interprète, vous devez lui donner l'information nécessaire: lui demander d'appeler à l'AAPA, à l'IRD, au CQDA, etc... Si c'est impossible pour l'agent de trouver un interprète, vous devez amener l'interprète vous-même demander à l'agent d'aide sociale de payer les frais d'interprétation. Si l'agent refuse, venez me voir pour déposer une plainte.

– **CHEZ LE MÉDECIN, À L'HÔPITAL, À L'URGENCE, ETC.** Vous y amenez l'interprète comme l'habitude. Ensuite, quand la consultation est terminée, vous devez toujours demander au médecin de payer les frais d'interprète. Si le médecin refuse, venez me voir pour déposer une plainte.

– **AU BUREAU DU NOTAIRE OU DE L'AVOCAT,** vous amenez toujours un interprète. Si le notaire ou l'avocat refuse la présence de l'interprète, vous devez lui expliquer qu'il est très important pour vous de bien comprendre la conversation et que l'interprète est le seul moyen à votre disposition. Si le notaire ou l'avocat continue de refuser, venez me voir pour déposer une plainte.

– **AU TRAVAIL,** si vous désirez un changement de travail mais que votre patron refuse sous prétexte que c'est trop dangereux et trop cher d'assurance, venez me voir pour déposer une plainte.

– **SI VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT.** Quand vous visitez un logement à louer et que vous aimez le logement, vous demandez le bail pour le signer. Si le propriétaire refuse parce que vous êtes sourd, venez me voir pour déposer une plainte.

– **À L'ÉCOLE,** si vous désirez suivre un cours du soir, vous devez demander à la direction pour avoir un interprète. Si on vous refuse l'interprète, venez me voir pour déposer une plainte.

– **À LA BANQUE,** quand vous rencontrez le gérant pour demander un prêt personnel, si on vous refuse le prêt, demandez pourquoi. Si la raison est que vous êtes sourd, alors venez me voir pour déposer une plainte.

Faire une plainte peut prendre assez de temps. On n'est jamais certain qu'on va gagner la plainte, mais ça vaut la peine d'essayer. N'attendez pas d'être congédié, si vous avez des problèmes de discrimination: venez me voir le plus tôt possible et nous pourrions mieux trouver les preuves de discrimination.

– Et pour tout autre problème, n'hésitez pas à venir me voir et m'en parler, pour voir s'il y a lieu ou non de déposer une plainte.

N.B.: C'est très important de prendre note par écrit du nom de la personne, du nom de la compagnie ou de l'organisme, de la date, de l'heure, de l'endroit, de l'adresse, du numéro de téléphone, etc., car j'ai besoin de tous ces renseignements pour déposer une plainte pour vous. C'est important que vous soyez satisfaits et que vos droits soient respectés. Bienvenue! ■

Le projet d'école pour les sourds poursuit son chemin!



Gilles READ
Directeur général de l'AAPA

Une intéressante réunion du projet d'école privée pour les enfants Sourds s'est déroulée le 19 janvier 1992, à 13:30, à la salle polyvalente de l'IRD. Le but de cette réunion était de faire avancer le travail de préparation du projet et de discuter de la Loi 141 et des règlements

de l'enseignement privé pour tous les groupes d'âge impliqués, soit: 0-4 ans, 4-6 ans, 6-12 ans et 12-16 ans.

Ce projet est parrainé officiellement par l'A.A.P.A. et vise à rendre accessible à tous les enfants sourds une excellente éducation qui leur permettra d'acquérir une connaissance solide de la langue française tout en respectant la langue première et la culture des Sourds, pour assurer aux enfants Sourds une excellente insertion à la fois dans la société québécoise et dans le monde des Sourds. Comme nous, ils seront fiers d'être Sourds! ■



Voici les principaux animateurs de la réunion du projet d'école pour les Sourds tenue le 21 janvier dernier. De g. à d.: Martine Deslongchamps, enseignante à la polyvalente Lucien-Pagé; Gilles Read, responsable du projet; Huguette Caron, interprète; M. Fouquette, conseiller au Ministère de l'Éducation; Mathieu Larivière, président de l'AAPA; Germain Tanguay, conseiller au Ministère de l'Éducation; Mariette Hillion, psychologue à la polyvalente Lucien-Pagé.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

Après 32 ans au service des personnes sourdes: Une retraite bien méritée pour Jean-Jacques Archambault

Propos recueillis par **Yvon MANTHA**

Introduction:

En octobre dernier, Jean-Jacques Archambault, agent de relations humaines du Centre de services sociaux pour handicapés auditifs, a pris sa retraite après 14 ans de loyaux services. Ceux qui le connaissent lorsqu'il faisait partie de la communauté des Clercs de St-Viateur tout en étant professeur à l'Institution des Sourds de Montréal, de 1959 à 1976 le considéraient à ses débuts comme étant un homme à la fois sévère et méthodique. C'est pourquoi on restera toujours émerveillé de constater combien sa philosophie de la vie a changé au cours des années, ce qui ne l'a jamais empêché d'avoir sa profession et sa carrière à coeur. Son regard trahit bien sa profonde compréhension des personnes sourdes et de leurs problèmes, et la revue **Voir Dire** est heureuse de vous le présenter pour faire le point, après les 32 ans qu'il leur a consacrés.

Salut, Jean-Jacques!

YM – Même si on sait que tu n'es pas encore rendu au bout du rouleau, comment considères-tu le fait que tu prends ta retraite? Trouves-tu que c'est prématuré?

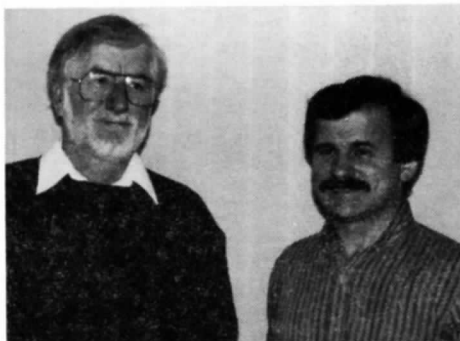
(Jean-Jacques) – Mais non, ce n'est pas du tout prématuré. Pour prendre sa retraite, il faut respecter des normes: nombre d'années de travail (32 ans dans mon cas) et l'âge. Tant mieux si on peut se retirer à 55 ans: on permet à des plus jeunes de prendre la relève!... et on met de la variété dans sa vie! Dans mon cas, toutes les réformes du Ministre Côté (loi 120) qui s'en viennent concernant les Affaires sociales et les différents CSS, m'ont vite convaincu que de jeunes travailleurs sociaux doivent prendre ma place et se briser aux nouvelles exigences pour répondre mieux aux besoins actuels.

YM – Comment le hasard a-t-il fait que tu te sois impliqué dans le domaine de la surdité (tu as fait tes débuts comme professeur en 1959)?

(Jean-Jacques) – Je me rappelle d'un certain 24 juin 1959; je terminais ma formation d'enseignant à l'école normale de Rigaud. Je reçois une lettre me disant qu'il manquait un professeur à l'I.S.M. (les anciens comprennent ce que veulent dire ces 3 lettres!) J'ai accepté «comme un défi» et j'ai toujours continué à cotoyer les personnes sourdes, soit comme enseignant, soit comme agent de relations humaines au Centre des Services Sociaux du Montréal Métropolitain (C.S.S.M.M.).

Je suis «tombé en amour» avec le langage gestuel. Pour comprendre profondément et surtout pour apprécier la culture sourde, il faut vraiment connaître les différentes façons de communiquer avec les sourds.

YM – Depuis que tu es à l'emploi du CSSMM, la demande de services de la part des personnes sourdes a-t-elle augmenté ou diminué? Le service aux handicapés auditifs a-t-il toujours réussi à répondre à leurs besoins? Y a-t-il pénurie de personnel qualifié ou de ressources financières?



Jean-Jacques Archambault, ex-agent de relations humaines au service social pour handicapés auditifs et personnalité bien connue des sourds, s'est prêté de bonne grâce à une longue entrevue avec Yvon Mantha, assistant-directeur de **Voir Dire**. L'ambiance était à la détente et à la sérénité, puisque Jean-Jacques est maintenant à la retraite.

(Jean-Jacques) – Depuis que je suis à l'emploi du CSSMM, les demandes ont augmenté sensiblement. Le Service a-t-il répondu? La réponse à cette question me laisse perplexe. Je m'explique: Au Service, on ne considère la clientèle sourde que comme des gens qui n'entendent pas. Encore aujourd'hui, on continue d'ignorer que les sourds ont une culture propre à eux, un langage, une façon de penser. La plupart des intervenants apprennent souvent sur le «tas»; au détriment de qui, pensez-vous? Les bénéficiaires!

Si certains intervenants, au Service, connaissent le langage, il leur manque, dans bien des cas, un gros atout: la psychologie de la personne sourde. C'est difficile, bien sûr. Aussi, combien de fois, j'ai pensé que seules des personnes sourdes, bien préparées, pourraient combler cette grosse lacune. Tout cela, m'amène à répondre que oui, il y a pénurie de personnes qualifiées pour oeuvrer dans le secteur sourd.

Les ressources financières, quant à elles, comme la plupart des services offerts aux entendants, il faut se débattre pour aller chercher le minimum.

YM – Peux-tu décrire le genre de travail que tu as effectué au service social et ton rôle d'agent de relations humaines? Au dire des sourds, ce poste te sied très bien. Est-ce vrai?

(Jean-Jacques) – Mes interventions auprès de la clientèle sourde, au Service, furent polyvalentes.

J'ai agi dans le contexte des différentes lois: PROTECTION DE LA JEUNESSE (D.P.J.), loi d'adoption, loi des jeunes contrevenants. À plusieurs occasions, j'ai participé à la co-probation des ex-détenus(es), compte tenu qu'aucune personne ne possédait l'expertise nécessaire, c'est-à-dire la connaissance du langage afin de communiquer avec ces gens. Dans mes trois dernières années, je me suis intéressé à la violence conjugale, aux difficiles relations des adolescents entendants avec parents sourds. J'ai aussi, dans mon travail, préparé plusieurs couples sourds à se présenter devant un avocat, soit pour un divorce, soit pour toute autre cause criminelle ou civile. Voilà, en résumé, ce qu'a été mon travail au Service. Il faudrait aussi noter les rencontres fructueuses entre intervenants que

j'ai faites parce que nous n'avons pas toujours été gâtés en fait de responsables, surtout ces dernières années.

Mon rôle, d'agent de relations humaines (ARH) me sied très bien, au dire des sourds? MERCI de le reconnaître. Je crois qu'à la base de mes interventions vous avez toujours pu compter sur de l'honnêteté et c'est cela que vous avez apprécié.

YM – Le service aux handicapés auditifs du CSSMM a survécu aux restrictions budgétaires et aux réductions du personnel. Est-ce qu'au long des années les décisions gouvernementales ont modifié les services fournis aux déficients auditifs par le CSSMM? Si oui, ces modifications ont-elles eu un effet bénéfique ou néfaste sur les services aux déficients auditifs?

(Jean-Jacques) – Les décisions gouvernementales des années '80 ont bouleversé le CSSMM. Cependant, il y avait au service, à ce moment-là, un responsable qui se tenait debout et surtout, un responsable qui croyait en la personne sourde, en ce qu'il pouvait faire, pour elle. VOUS SOUVENEZ-VOUS DE M. ANDRÉ PAUL? Il suffit de rappeler ici les débuts de l'O.P.H.Q., les difficultés qu'a eues M. Paul à faire intervenir les personnes sourdes dans les réunions, voire même à faire intervenir des interprètes.

Monsieur Paul fut heureusement épaulé par le directeur du B.S.S. CENTRE-NORD Jean Issri. Je veux aussi rendre hommage à ce dernier parce qu'il fut un vrai défenseur des droits des sourds. Que de fois, au ministère, on a voulu couper dans le personnel, les services, on voulait même intégrer le service des sourds à d'autres services. MAIS deux fortes personnalités veillaient.

Le Service, peu après, passa entre les mains d'une femme préoccupée, elle aussi, des besoins de la clientèle sourde. Plusieurs se souviennent de Madame ARLETTE PRUD'HOMME, avec laquelle j'ai travaillé sept ans.

Actuellement, le service à la clientèle sourde semble piétiner. Pourtant, le CSSMM, en a accepté la responsabilité depuis 1978... Il faudrait exiger qu'au moins les patrons (les boss) connaissent les



Photo prise vers 1963. Jean-Jacques, alors directeur de la revue **L'AMI DES SOURDS** vaquait à ses occupations dans son bureau alors situé au sous-sol de l'Institution des Sourds de Montréal.

(suite)

rudiments du langage gestuel, qu'ils sachent que les sourds ne doivent jamais être considérés comme **seconde classe**. Et les sourds, à leur manière, doivent «parler fort» pour **revendiquer leurs droits...**

Je ne vous apporte ici qu'un simple exemple qui illustre bien ce que j'avance...

En mai dernier, l'équipe du S.H.A. a été divisée comme suit: accueil, enfance-famille, adultes, 3e âge.

J'étais prêt à applaudir à cette initiative qui aurait apporté plus d'attention aux besoins des sourds. Mais les conditions de changements étaient loin d'être suffisamment réfléchies. Ainsi moi, de l'équipe enfance-famille sourde, j'ai dû m'intégrer au service aux entendants. Conséquences, l'appareil téléphonique ATS (essentiel pour les sourds) resté au rez-de-chaussé (moi travaillant au 2e) ne m'était d'aucune utilité: quelle perte de temps! Combien le service fut, à mon sens, diminué... Cette situation, malgré mon insistance, a perduré de mai à octobre 1991. Heureusement, il semble que le bon sens a triomphé!!!!

YM – Tu es un fervent défenseur du droit des sourds à obtenir justice en toute équité. Tes interventions professionnelles auprès des cours de justice en faveur des personnes sourdes ont-elles produit de bons résultats?

(Jean-Jacques) – Dans l'esprit de bon nombre de personnes, au service, les sourds, face à la justice doivent s'adresser ailleurs... Où? On ne comprenait pas, au service, pourquoi j'allais passer quelques heures par mois avec M.X. ou Mme X dans un pénitencier. Cependant, j'ai apprécié que l'on ne me le reproche jamais.

À la Chambre de la Jeunesse, ma principale préoccupation fut toujours et d'abord que les parents sourds soient satisfaits des interprètes, qu'ils comprennent vraiment ce qui s'y passait. Parfois cette insistance m'a apporté certains problèmes face à la magistrature...

YM – Plusieurs personnes m'ont confié que tu accomplissais une tâche assez compliquée, pour ne pas dire ingrate. Malgré tout, il semble que tu aimais bien ton travail, n'est-ce pas?

(Jean-Jacques) – Super! J'ai toujours aimé me battre! rappelle-toi, Yvon, de l'Expo 67. Mes élèves de cette année-là s'en souviendront! Mes démarches pour visiter l'Expo sur une base régulière durant les six mois avaient essuyé un refus... Qu'à cela ne tienne, on est revenu à la charge et on l'a eu! La même joute devait, plus tard, se jouer auprès des employeurs pour lancer les jeunes sur le marché du travail... Quelles belles années!

Et ainsi de suite, sur tous les plans. Ce n'est pas à toi, Yvon, que j'apprendrai qu'il



C'était la classe dont Jean-Jacques Archambault était le titulaire, en 1969. Vous reconnaissez-vous? (De g. à d., assis: Michel Carignan, Jean-Jacques Archambault, Raymond Dewar. Debout, de g. à d.: Yvon Mantha, Jean-François Barbeau, Daniel Trotter, Richard Véronneau, Robert Riopel, Michel Leroux, Claude Lanouette, Jacques Giguère, Louis Dionne, Robert Forgues.)

faut lutter et croire en ce qu'on fait pour décrocher quelques succès.

YM – Quels sont les plus beaux souvenirs que tu as conservés de ton passage à l'Institution des Sourds de Montréal?

(Jean-Jacques) – Les souvenirs de ce temps-là passent nombreux actuellement dans ma mémoire.

Je me souviens de gars pleins de promesses, pleins de vie, d'ardeur, je me souviens de cours intéressants, de travaux de recherches faits à la perfection...

On m'a jugé professeur sévère? Je crois l'avoir été, mais je sais qu'on disait aussi professeur juste...

Je garde de l'ISM un merveilleux souvenir des gars. Il y en a eu des longues conversations dans les salles de récréations, autour des patinoires et ce, avec différents apprentis: cordonniers, imprimeurs, coiffeurs et aussi avec les élèves de différents niveaux. J'ai adoré aussi mes années comme directeur de la revue L'AMI DES SOURDS. Il me fallait être à la hauteur: je remplaçais un pilier dans la personne de Bruno Valois! Des souvenirs beaux, heureux, il y en a beaucoup. Il demeure que ceux qui m'ont apporté le plus de joie, restent ceux où je parlais interpréter quelqu'un de mal pris...

Je m'en voudrais de ne pas mentionner ici le nom de Monsieur Roland Major. Celui que j'aimais appeler mon «deuxième père». Avec lui, que de conversations utiles ont eu lieu en bas, dans le local de l'imprimerie de l'I.S.M. Quand l'occasion s'offrait, je ne manquais jamais la chance d'aller m'instruire auprès de ce SAGE MONSIEUR MAJOR.

YM – Sachant que les mentalités ont beaucoup évolué depuis cette époque, comment compares-tu tes anciens élèves des années '60 à '70 aux jeunes d'aujourd'hui?

(Jean-Jacques) – Ouf! Comparer les jeunes d'aujourd'hui à ceux des années '60 est chose à la fois facile et difficile: le contexte de vie est tellement différent. Dans les années '60 les élèves avaient un lieu, s'identifiaient au 7400. Ils étaient fiers d'appartenir à un groupe, une communauté. Il était possible de leur faire aimer et vivre la discipline. Aussi, ils savaient ce qu'ils voulaient. Maintes fois, j'ai senti que mes élèves d'alors étaient fiers d'eux.

Aujourd'hui, mon travail de travailleur social m'a mis en contact avec des jeunes,

filles et garçons de 16, 18, 19 ans qui semblent lésés dans leur liberté, blasés, souvent manquant d'idéal. Remarque, Yvon, les jeunes entendants vivent les mêmes problèmes... Je reste convaincu qu'il faudrait qu'un véritable leader dans le monde des sourds se lève pour récupérer nos jeunes, vos jeunes. Il faut à tout prix trouver ce chef... et que toute la communauté sourde l'épaule et le soutienne.

YM – La disparition de ton ancien élève Raymond Dewar a créé un vide dans la communauté sourde. La relève au niveau du leadership dans le monde des sourds a-t-elle comblé ce vide, selon toi?

(Jean-Jacques) – Oui, le départ de Raymond Dewar a créé un vide pour toute la communauté sourde. Il fut un véritable chef de file. Lorsque Raymond énonçait une idée, les autorités étaient attentives. On prenait la peine de l'écouter. POURQUOI? On le sentait **convaincu, respectueux mais ferme, et d'une ténacité rare**. Raymond travaillait, je pense pouvoir l'affirmer, de façon désintéressée, c'est-à-dire qu'il ne cherchait pas sa gloire mais le bien-être des sourds. C'est là le **profil d'un vrai chef**.

Actuellement, il me semble qu'il y a un mouvement, un vent de vouloir agir. Je pense à certaines associations dans les différentes régions. Ça bouge à Québec, à Joliette, à Valleyfield et partout ailleurs. À Montréal, le C.A.E., le Club Lions sourds, le CLSM, l'AAPA etc. sont sur un pied d'alerte. Il reste que nos jeunes, les futurs dirigeants prennent la barre et continuent le combat, la tête haute.

YM – Si tout était à recommencer, reprendrais-tu cette vie de pédagogue et d'agent de relations humaines?

(Jean-Jacques) – Sûrement, et avec autant d'enthousiasme. De toute façon, si j'ai quitté le 11 octobre '91 le CSSMM, crois bien, Yvon, que je n'ai pas quitté le monde des sourds. Combien de fois, mon épouse me dit: «les personnes sourdes, c'est ta véritable famille; tu fais partie d'elle».

C'est vrai, Yvon, je ne peux oublier 32 années passées auprès de cette clientèle qui m'a aidé à me dépasser. Maintenant que je suis libéré de mes devoirs professionnels, je compte retourner vers certaines associations pour apporter, au besoin, informations, éclairages, aide.

Mon dernier mot: MERCI Yvon pour l'occasion merveilleuse que tu m'offres de rejoindre l'ensemble de la population



Voici les trois piliers de la revue L'AMI DES SOURDS. Cette photo date de mai 1967. Vous aurez sans doute reconnu Camille Carrière, Jean-Jacques Archambault et Roland Major.

(suite et fin)

sourde. Soyez assurés que je demeure l'AMI DES SOURDS.

Conclusion:

Ceux qui l'ont côtoyé au cours des dernières années, surtout à son bureau pour fins de consultation, en sont toujours sortis satisfaits, car ses conseils et son support, tant moral que psychologique, les ont souvent sortis de situations parfois embarrassantes. La communauté sourde manquera beaucoup ses services au cours des prochaines années, mais son souvenir demeurera toujours présent dans nos esprits.

Merci, Jean-Jacques, pour la collaboration que tu as apportée à cette revue par le passé¹. Nous serions heureux de te voir reprendre la plume de temps à autres pour remplir nos pages de tes précieux conseils. Pour notre part, nous nous souvenons de ton passage à la direction de la défunte revue *l'Ami des Sourds*, et nous sommes heureux de marcher maintenant dans tes traces avec la revue *Voir Dire*. Merci, Jean-Jacques! ■

1. Jean-Jacques Archambault a abordé le sujet du paternalisme dans son dernier reportage intitulé «Quelques réflexions après 25 ans chez les sourds», dans le numéro de novembre-décembre 1985 de *Voir Dire*.



Photo prise en mai 1989 lors de la soirée d'hommage à Arlette Prud'homme. Nous voyons ici une partie de l'équipe du Service aux Handicapés Auditifs. De g. à d.: Jean-Jacques Archambault, Diane McGinnis, Marielle Vaillancourt, Nathalie Couture, Arlette Prud'homme, Cécile Mailhot, Lucie Bergeron et Jeanne-Mance Gionet.

Photographe: Yvon MANTHA

Une première à Québec:

Du théâtre pour les devenus-sourds et les malentendants



Jean-Yves DION
Collaboration spéciale

Pour une première fois dans la région de Québec après la mémorable pièce «Les enfants du silence», le théâtre s'est ouvert au monde de la surdité. En effet, le 29 août dernier, au Théâtre d'été de Stoneham, une centaine de personnes devenues-sourdes ou malentendantes assistaient à la représentation de la pièce «Pieds nus dans le parc», de Neil Simon, jouée par d'excellents comédiens tels Ghislain et Guylaine Tremblay ainsi que Raymonde Gagnier, qui nous en donnèrent pour notre argent.

Le Théâtre d'été de Stoneham, le Regroupement des devenus-sourds de la région de Québec, l'Institut des sourds de Charlesbourg et le Service régional d'interprétariat de Québec collaborèrent à la réalisation de cet événement. Raynald Argouin, du S.R.I.Q., supervisait le travail des interprètes oraux et Serge Jobidon, de l'I.S.C., équipait la salle d'un système de boucle magnétique (pour la position «T» des prothèses auditives) et d'un autre fonctionnant à l'infra-rouge. De plus, trois microphones étaient installés sur la scène, afin qu'aucun son ne soit perdu. Et il ne faut pas oublier le travail de Jean Moffet, récréologue de l'I.S.C., ainsi que les membres bénévoles du R.D.-S.R.Q., qui s'occupèrent des aspects administratifs et publicitaires, afin d'attirer le plus grand nombre possible de personnes au théâtre.

Radio-Canada couvrait l'événement en interrogeant plusieurs devenus-sourds ou malentendants durant la pause, et en filmant le travail des interprètes. On pouvait également remarquer dans l'assistance la présence discrète mais chaleureuse de la directrice de l'I.S.C., Mme Claudette Gauvreau, venue pour mieux discerner les problèmes de sa clientèle et s'en rapprocher.

Une douzaine de personnes avaient recours à une interprète orale. Pour ma part, je me demandais si je devais regarder le jeu des acteurs ou lire sur les lèvres des interprètes. Quelle ne fut pas ma surprise de constater que Lucie Gagnon et Claire Camiré,

les deux interprètes, jouaient elles aussi très bien la comédie en étant très expressives pour remplacer les acteurs pendant la lecture labiale. Aussi, pour signaler un changement de locuteur, elles déplaçaient leur corps de gauche à droite et vice-versa, et les mots difficiles à lire sur les lèvres étaient inscrits en gros caractères sur un carton. C'était visible qu'elles étaient très bien préparées à faire face à la situation, et je peux vous dire sans me tromper qu'elles ont donné du 110% d'elles-mêmes. D'autres m'ont dit que la sonorité était très bonne et ont pu très bien suivre le déroulement de la pièce grâce aux équipements de transport du son utilisés.

Avec un comédien comme Ghislain Tremblay, il va sans dire que le rire était au rendez-vous. Tout se passait dans un appartement du 5e étage, sans ascenseur, où les acteurs arrivaient essoufflés et à moitié morts. Les nombreuses scènes visuelles comiques et les jeux de mots se succédaient afin de garder constamment l'intérêt des spectateurs. Ce fut une comédie humoristique très appréciée du public qui en riait aux larmes.

À en juger par les applaudissements, remerciements et commentaires recueillis à la sortie du théâtre, on peut qualifier cette expérience de réussite, et je lève mon chapeau à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à rendre le théâtre accessible aux personnes devenues-sourdes ou malentendantes. Avec tous les progrès réalisés en matière de surdité ces dernières années, nous venons de franchir un autre pas vers l'intégration sociale et avons prouvé au monde entendant que nous pouvons ensemble faire sauter les barrières de la communication. ■

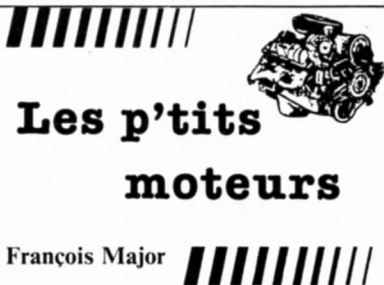
TÉL.: (514) 931-4555

IAN MARK & ASSOC.
AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

CÉLINE LACHANCE
AUDIOPROTHÉSISTE

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6





■ Êtes-vous un «vrai sourd»? Dans le monde du silence ne sont considérés comme vrais sourds que ceux qui sont sourds de naissance. Les autres... ce sont de «faux sourds».

■ Et les malentendants eux? Eh bien, ils sont assis entre deux chaises. Pas considérés comme sourds ils ne peuvent «faire partie de la gang». Durs d'oreilles il ne peuvent non plus soutenir une conversation avec plusieurs entendants. Il y a bien les p'tits moteurs (appareils auditifs), mais c'est pas le grand bonheur. Personnellement je suis un «vrai 'faux-sourd'». T'sé veux dire!

■ **Oraliste ou gestuel?** Ceux qui emploient le geste pour s'exprimer ont un petit quelque chose de vaguement dédaigneux pour les oralistes. Les gestuels font des pieds de nez aux oralistes et les oralistes tirent la langue en direction des gestuels. C'est pas beau ça!

■ **Prévention, c'est le mot à la mode chez les BGS (Bonnes Gens Sourds).** Le président de cet organisme, **Michel Turgeon**, est présent à toutes les fêtes, rencontres, réunions, colloques, études ou forums, pour promouvoir le port du condom. Faut bien se protéger, c'est certain, mais faut quand même pas capoter...

■ **Georges Mills**, un des plus grands coaches de l'histoire du hockey, se repose tranquillement à Shawinigan des nombreux tournois et championnats remportés un peu partout sur le continent nord-américain. Ce coach était respecté surtout à cause des joueurs redoutables qui formaient ses différentes équipes. On n'a qu'à penser aux **Gérard «tout puissant» Labrecque, Gaétan Jean, Yves Turbide, Philippe Martin**, entre autres, pour comprendre le respect que ses adversaires lui vouaient.

■ Jolie coquille (erreur) que **M. Gilles Boucher** avait composé lorsqu'il travaillait à l'imprimerie de St-Jérôme. Notre ami Gilles avait composé ainsi un bas de vignette: «Nous apercevons sur la photo Monsieur le député de Deux-Montagnes lors de son érection en compagnie de Madame la ministre.» Érection au lieu d'élection, l'histoire ne dit pas si le député s'était fâché.

■ Le «i» et le «o» étant deux lettres voisines sur le clavier de composition il ne tenait qu'à un doigt mal placé pour tout changer le sens d'une phrase. C'est ainsi qu'un jour, on s'aperçut après l'impression du *Journal des Pays d'en Haut* de l'erreur suivante: «Madame Untel et sa petite folle, durement éprouvées par le décès de Monsieur Untel...». Sacrebleu, la pauvre dame a du brailler longtemps...

■ À la recherche de meilleurs services dans les appareils destinés aux malentendants je me suis dirigé vers la compagnie **Otol-Tech** du boulevard Henri-Bourassa. Servi avec courtoisie et compétence, j'ai bien aimé l'endroit et j'y retournerai certainement à la première occasion.

■ Si une photo vaut mille mots, un bon livre vaut au moins mille photos. Mais la grande majorité des sourds ne lisent pas et se privent ainsi d'une richesse inestimable. À l'école devrait-on mettre l'accent sur le français et diminuer l'enseignement d'autres matières moins utiles?

■ Petite sortie appréciée du côté de nos voisins Ontariens. Entrés par curiosité dans un kiosque d'information touristique près de Lancaster, nous avons eu l'agréable surprise, ma femme et moi, d'être accueillis par une hôtesse non seulement bilingue mais qui connaissait parfaitement le langage gestuel si apprécié des sourds. Après une conversation d'une quinzaine de minutes nous avons pu faire un choix éclairé qui nous a conduit vers un parc de conservation de la nature. Du savoir faire et de l'hospitalité, c'est ça!

■ **Monsieur Gilles Beaurivage**, aujourd'hui typographe au *Journal de Montréal*, nous en a fait voir de toutes les couleurs durant ses années d'apprentissage à l'école d'imprimerie de l'Institut des Sourds de Montréal. Heureusement qu'il a trouvé sa douce Carole... et qu'il s'est marié, sinon c'est à **Calgary** qu'il avait menacé de s'exiler pour noyer un très gros chagrin d'amoureux. Hoooo là là!

■ La télévision sans sous-titres c'est comme un hot-dog sans saucisse. La **moutarde** nous monte vite au nez et nous voyons rouge (le **ketchup** peut-être?). Parfois on a la gentillesse de nous donner un peu de **saucisse**, pardon, de sous-titres, mais c'est vraiment pas suffisant. C'est bien normal de vouloir une saucisse complète lorsqu'on paie le plein prix pour notre hot-dog.

■ Au début on courait les «**Spaghettis Lions**» servis avec sauce à la viande, évidemment. C'était un moyen original de ramasser des fonds pour les pauvres. Ensuite apparurent les «**Spaghettis Bowling-Golf**» et les «**Spaghettis LSQ**» servis à la sauce maison, secret bien gardé de Gérard. Maintenant, la dernière mode, le «**Spaghetti Sida**», 2 boulettes, sauce blanche? On manque peut-être d'imagination mais on ne manque pas de spaghettis.

■ À lire les commentaires des défenseurs de la **Langue Signée Québécoise (LSQ)** on se croirait en Iran où le «croit ou meurt» est de rigueur. Verra-t-on apparaître des petits mollahs et de grands ayatollahs pour surveiller la pureté de la LSQ? Faudra-t-il envoyer les Zouaves pontificaux pour protéger ce brave **abbé Leboeuf** qui collabore à une émission pour les sourds sans avoir son diplôme LSQ?

■ Demandez à **Marcel Fiset** la grosseur du poisson qu'il a échappé au récent tournoi de pêche blanche de Vaudreuil, organisé par le **Club Lions Montréal Villeray (Sourds)**. Des histoires de pêche me direz-vous? Pas du tout! J'ai même vu la tête sortir du trou mais le corps du **monstre** était trop gros et Marcel n'a pu le sortir de l'eau. La prochaine fois il faudra faire des trous dans la glace de deux pieds de diamètre...

■ À la prochaine... ■

COMMUNIQUÉ

Le 3 mai 1992: JOURNÉE SPAGHETTI au profit de MAISON ODETTE

Maison Odette, organisme spécialisé pour les services d'hébergement auprès des personnes sourdes adultes multihandicapées organise le 3 mai 1992, une journée spaghetti.

Où: à la Polyvalente Georges Vanier. Heure: de midi à 20 heures; prix: adultes: 10 \$ / 6 à 12 ans: 5 \$ / 5 ans et moins: gratuit.

Il y aura aussi le permis d'alcool et l'animation.

De nombreux prix de présence, nous vous réservons de belles surprises.

Pour réserver vos billets en téléphonant au

321-0101 voix; 322-0344 ATS ou 692-8106 ATS



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2^e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)
Bureau: Lundi à vendredi de 9:00 h à 16:00 h

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1991-1992

Michel Thibaudeau – Président

Bertrand Pomerleau – Vice-président

Denise Dutil – Secrétaire

Yvon Veilleux – Trésorier

Ghislain Boucher – directeur

Alain Gauthier – directeur

Martin Lachance – directeur

(Samedi, le 5 septembre 1992, nous fêterons notre 10^{ème} anniversaire. Nous vous attendons: vous serez tous les BIENVENUS)

Dixième anniversaire de l'Halloween au Club Abbé de l'Épée, Inc.

Par **Luc GIROUX**
Secrétaire du comité

Photographe: **Christian JODOIN**

Le Super Party du dixième anniversaire de l'Halloween du Club Abbé de l'Épée s'est déroulé à la salle St-Marc, sise rue Beaubien à Montréal samedi, le 26 octobre dernier.

Comme il sied à cette fête populaire, c'est dans un décor un peu lugubre et aux nombreux jeux de lumières que les participants et invités ont été accueillis dans l'entrée de la salle. Heureuse innovation cette année, quelques bénévoles costumés en moine ont été les préposés à l'accueil des participants et leur servaient de guide.

Les participants (dont le nombre a atteint 750) de la communauté sourde de Montréal et de l'extérieur se sont bien amusés.

Les 65 costumés tout aussi originaux ou d'une beauté horrible ont égayé l'atmosphère de cette fête annuelle du CAE.

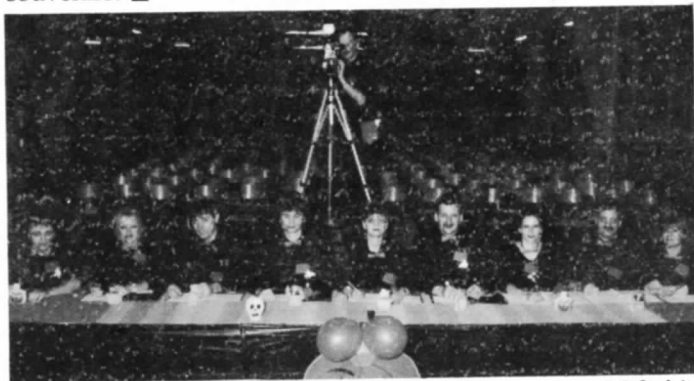
Signalons que l'organisateur, André Maltais a déjà à **SON PALMARÈS** dix soirées d'Halloween consécutives.

Quelques tours de magie du magicien «Pafou» ont émerveillé plus d'un. Également la contribution du Théâtre Visuel des Sourds figurait au programme de cette soirée.

Les comédiens Serge Brière et Johanne Boulanger ont présenté un magnifique spectacle sur «Le Fantôme de l'Opéra». Ces deux comédiens sont bien connus et appréciés à travers le Québec.

Nous ne voulons pas passer sous silence la contribution de notre équipe de bénévoles, qui par leur dévouement dans leurs tâches respectives ont eu leur large part dans la réussite de cette agréable soirée.

Il serait trop long de décrire en détail tous ces agréables moments vécus. Ce Super Party de l'Halloween restera pour tous les participants à cette soirée le plus agréable des souvenirs. ■



Jacques Hamon, responsable des juges, Suzanne Brosseau (Maltais), Guy Daoust, Yann Lacroix, Diane St-Hilaire, Pierre Gauthier, (juges des costumes, monstres et originaux), Gemma Morneau, Marc-André Wilhelmy, Linda Bélisle, (juges des meilleurs maquillages et des masques). Derrière la rangée des juges, Gilles Sigouin avec sa caméra vidéo.



Mme Suzanne Brosseau (Maltais) recevant sa plaque des mains de Johanne Boulanger et Serge Brière du Théâtre Visuel des Sourds, en témoignage de gratitude sincère pour ses services très appréciés aux fêtes de l'Halloween du CAE.



André Maltais, organisateur, photographié avec le meilleur costumé; l'homme en serpent vert, Claude Lefebvre de Montréal, premier prix, qui s'est mérité la somme de 300,00 \$. Le deuxième prix fut attribué au meilleur costume (cerceuil) par Rachel Bédard de Sherbrooke qui s'est méritée la somme de 250,00 \$. À ses côtés, Lyne Beauchamp hôtesse diabolique.



Réal Crête reçoit sa plaque des mains de Marie-Claire Chicoine, présidente de l'ass. des Personnes Sourdes de l'Estrie, en hommage à son dévouement sans faille aux fêtes de l'Halloween du CAE.



Hommage de reconnaissance à Guy St-Pierre pour son dévouement sans bornes dans l'organisation des fêtes de l'Halloween du CAE. Une plaque lui a été présentée par Mathieu Larivière, président de l'AAPA.



Le président du CAE, Jacques Raymond, remet une plaque commémorative à Jocelyne Proulx et André Chevalier en hommage à leur bénévolat et leur dévouement à l'organisation des fêtes de l'Halloween du Club Abbé de l'Épée.



«Pafou», magicien sourd du Québec, lors de son tour de magie, a enfermé un petit chat noir dans la cage, et il en est sorti une fille.



Le comédien, Serge Brière, en compagnie de Johanne Boulanger, comédienne du Théâtre Visuel des Sourds, dans une mise en scène sur «Le Fantôme de l'Opéra».

* * * * *

Interprète Gestuel



Jacques Giguère



Tél.: (514) 654-7399
(ATS / VOIX)

NOUS SOMMES AU SERVICE DE TOUS NOS CLIENTS



Pour répondre aux demandes de notre clientèle souffrant d'un handicap auditif ou visuel, nous offrons des services adaptés à ses besoins.

NOUS VOUS DONNERONS LES RENSEIGNEMENTS DÉSIRÉS

Hydro-Québec rend accessibles les communications téléphoniques avec ses clients atteints d'une déficience de l'ouïe, détenteurs d'un appareil de télécommunication pour malentendants (ATME).

Appels de Montréal et des environs : 381-3847
Appels interurbains sans frais : 1-800-361-1297

NOUS POURRONS VOUS AIDER À LIRE VOTRE FACTURE

Les personnes ayant des difficultés à lire, celles qui éprouvent des problèmes de vision, les gens âgés dont la vue a baissé peuvent bénéficier de l'aide du personnel du service de la Clientèle pour lire leurs factures quand ils les reçoivent.

Le numéro de téléphone paraît sur la facture d'électricité.



Hydro-Québec

«SK-GA»

Ces machines qui nous répondent

Par **Lisette L'ITALIEN**
pour le Comité Action Relais

De plus en plus, lorsqu'on effectue des appels dans des compagnies chez des professionnels ou des particuliers, se sont des machines qui nous répondent! Qu'est-ce que c'est? Le progrès, la nouvelle technologie...!!

Au tout début, il y avait les messages téléphoniques simples, c'est-à-dire que, lorsqu'on appelait à certains endroits tels que les cinémas, les commerces et les centres sportifs, il y avait des messages téléphoniques qui nous informaient soit des heures d'affaire, soit des différents horaires ou encore des programmes à l'affiche. Ce type de message téléphonique existe toujours mais de moins en moins si on tient compte de la grande variété des appareils sur le marché de la téléphonie car il y a aussi les répondeurs téléphoniques les boîtes vocales et les télécopieurs. Je vais essayer de vous les décrire pour que vous soyez plus à l'aise avec ces petits monstres de la technologie des années '90.

Les répondeurs téléphoniques sont des messages enregistrés sur cassette, branchés sur les lignes téléphoniques et qui, après un certain nombre de sonneries, se chargent de répondre à l'appel. Cette invention permet aux appelants de laisser un message vocal qui est enregistré par l'appareil. Ici au SRB, les téléphonistes vous demanderont si vous désirez laisser un message. Dans l'affirmative, cette personne devra lire à haute voix le message que vous écrirez pour votre correspondant entendant. Un mécanisme d'enregistrement se mettra alors en branle pour que le message soit enregistré. Lorsqu'il faut laisser un message, il est très important de laisser votre nom, votre numéro de téléphone et votre message en spécifiant (si l'abonné n'est pas un correspondant habitué à notre service) le numéro du relais. En principe, votre correspondant entendant devra retourner votre appel dans les heures qui suivront. Les personnes entendantes auront à composer le 1-800-363-6600, les personnes sourdes ou malentendantes composeront le 1-800-363-6511, il faut prendre soin de ne pas induire votre correspondant en erreur en donnant un mauvais numéro.

La boîte vocale maintenant... La boîte vocale est une machine servant à répartir les différents appels reçus dans les départements susceptible de répondre à la demande des clients. Ce type d'appareil est utilisé par des compagnies à gros volume d'appels et regroupant divers départements. Pour citer un exemple: «Bonjour ici la compagnie Bonbons et frères». «Pour rejoindre le département de l'emballage, composez le 1». «Pour rejoindre le département de la couleur, composez le 2». «Pour rejoindre le département des ventes au détail, composez le 3». «Pour rejoindre le département des chocolats, composez le 4». «Pour parler

à notre réceptionniste, composez le 0.» Les clients d'une compagnie jouissant d'un tel dispositif peuvent aisément accéder à l'information dont ils ont besoin sans avoir à passer par une réceptionniste, ce qui permet de sauver beaucoup de temps... Le temps c'est de l'argent! Au SRB, puisque nous ne savons pas toujours à quel département nous adresser, la demande initiale ne le mentionnant pas toujours, nous simplifions l'appel en demandant le concours de la réceptionniste. Cette dernière, prenant connaissance de vos besoins, acheminera votre appel au département approprié, lequel vous répondra.

Et maintenant, la merveille des merveilles... Le télécopieur (fax). Cet appareil, branché sur une ligne téléphonique, sert à transmettre des documents écrits. Les sons produits par le télécopieur ressemblent à ceux d'un ATS mais ont ceci de différent qu'ils sont réguliers, un peu comme un trille, et moins prononcés. Tout comme les ATS, les différents sons correspondront à certaines lettres et l'appareil récepteur, un autre télécopieur, interprétera les sons reçus et les traduira sur papier en imprimant les lettres correspondantes aux sons produits. Il n'y a qu'un télécopieur pour communiquer avec un autre télécopieur. L'émetteur et le récepteur ressemblent à des photocopieurs et les seuls échanges possibles sont sur papier... il est impossible de laisser un message oral sur un télécopieur.

Et maintenant pour répondre à cette gentille dame qui nous demandait si elle pouvait raccrocher lorsque la phrase «Désolé, tous nos circuits sont occupés...» apparaissait je réponds à cette personne par l'affirmative. Vous pouvez très certainement raccrocher dès le début du message et rappeler quelques minutes plus tard. Nous étudions actuellement la possibilité d'instaurer une nouvelle technologie dans notre service de relais. Le dispositif à l'étude consisterait à garder les appels en attente afin que nos téléphonistes répondent à nos abonnés par priorité d'appel. Puisque ce n'est pas encore effectif, il est inutile que vous restiez en ligne et le fait de couper un message enregistré ne nous affectera en rien.

Comme toujours, voici l'adresse à retenir:

LE SERVICE DE RELAIS BELL
a/s: **du Comité Action Relais**
671 rue de la Gauchetière Ouest
Bureau 500, Montréal, Qc H3B 2H8

Je profite de l'occasion pour remercier ces gens qui prennent le temps de nous écrire ici au SRB, et je vous encourage fortement à continuer. Vous êtes formidables! ■

Amitié – Rencontre

Cowansville – Divorcé, 37 ans, 5' 8", 175 lbs. Sagitaire, adoptif, timide, jovial, franc, affectueux, belle apparence, altruiste, sincère, honnête, non-fumeur. Aime le plein-air, les voyages, les sorties à deux et jouer aux cartes. Désire rencontrer fille ou femme de 20 ans et plus, entendant ou sourde, sensuelle, discrète, jolie. Photo appréciée. Écrire à: M. M. Lussier, 108, rue James, app. 306, Cowansville, Qc J2K 2L2.



Gilbert Thibert
votre courtier en automobile
parle le langage des malentendants

LECLAIR auto

VENTE • ACHAT • ÉCHANGE • LOCATION

Toutes les marques de véhicules neufs et usagés disponibles

Fait le financement bancaire • Estimation d'accident

voiture de remplacement disponible



Tél.: 376-2630 (SRB)

Fax: 376-2615

3816 est, rue Jarry, Montréal, Québec H1Z 2G8

Où

s'adresser

pour toute information gouvernementale...

NE CHERCHEZ PLUS.

APPELEZ

Communication-Québec !

Nous répondons à vos questions sur:

- les allocations familiales
- le permis de conduire
- l'aide juridique
- l'aide sociale
- la carte d'assurance-maladie
- le salaire minimum
- la pension de vieillesse
- et tous les autres services et programmes gouvernementaux du provincial et du fédéral

Le service d'informations gouvernementales de Communication-Québec est offert aux personnes sourdes ou malentendantes utilisant un appareil de télécommunication pour sourds (ATS).

Appelez du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

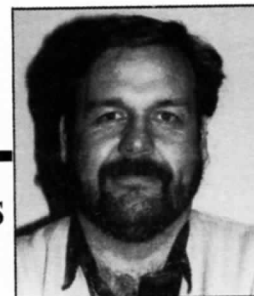


Montréal
873-4626 (ATS)

Autres régions du Québec
1 800 361-9596 (ATS)

Ce service est gratuit et confidentiel

Québec



La Langue des Signes Américains dans les écoles publiques

Pour satisfaire les exigences de la Loi PL 94-142 (Loi américaine de 1975 sur l'éducation de tous les enfants handicapés) relatives à l'intégration à part égale, il est impératif d'inclure la langue des Signes Américains (ASL) dans le plan d'études comme une langue étrangère. Cette inclusion faciliterait et assurerait la pleine communication entre les étudiants sourds et les étudiants entendants, puisque tous pourraient utiliser la langue des signes plutôt que d'avoir à recourir à un interprète adulte devant rester aux côtés de l'enfant sourd toute la journée, que ce soit en classe ou hors de la classe. Cette constatation découle d'une étude réalisée par Johnson, Liddell et Erting (1989), qui fit naître plusieurs questions controversées concernant la place de l'ASL dans l'éducation des enfants sourds. Dans **Unlocking the Curriculum: Principles for Achieving Access in Deaf Education** et **Access: Language in Deaf Education**, ils ont conclu que ce qui conviendrait le mieux aux étudiants sourds ne serait pas facile à accepter et à appliquer pour des professeurs entendants. En effet, ils ont découvert que les professeurs préfèrent utiliser un système de codage manuel de la langue anglaise plutôt que la langue la plus communément utilisée par les sourds. Cette découverte devrait permettre d'attirer l'attention sur l'importance d'introduire l'ASL dans les écoles publiques américaines (et la LSQ dans les écoles pour les sourds du Québec).

Le but de cet article est de persuader toutes les écoles d'accorder leur entier appui à l'ASL (à la LSQ) et d'en assurer l'accès complet à tous les étudiants sourds. Les professeurs doivent renoncer aux autres modes de communication manuelle, lesquels ne sont pas adéquats pour assurer le développement éducationnel des étudiants sourds. D'après plusieurs recherches effectuées par des linguistes réputés, l'ASL et la LSQ sont en fait des langues à part entière, avec leur propre syntaxe, leurs morphèmes et leurs structures grammaticales, comme toute autre langue.

Des chercheurs ont indiqué que des rapports négatifs existent entre l'enfant déficient auditif et l'interprète adulte (Garretson, **The Companion**, avril 1987). Les étudiants sourds ont très peu ou aucun modèle à imiter (soit des adultes sourds, soit des professionnels sourds) ayant réalisé des activités significatives dans leur vie personnelle, leur carrière professionnelle et leur éducation. Ces chercheurs ont prouvé que les enfants sourds ont tendance à apprendre des signes qui ne leur conviennent pas, comme lorsqu'un même signe est utilisé pour plusieurs mots ou pour plusieurs significations d'un même mot, au lieu d'utiliser des concepts différents et des signes variés pour bien communiquer sa pensée. La différence d'âge entre l'étudiant et l'interprète a une grande influence sur l'étudiant dans sa manière de penser et dans ses décisions. L'interprète peut prendre involontairement des décisions pour l'étudiant ou enlever, dans son interprétation, des mots, des points ou des phrases qu'il juge non-essentiels pour l'étudiant, au lieu de lui donner un accès complet à l'information. Brewlow (**The Rushmore Beacon**, janvier 1990) a indiqué qu'intégrer un enfant sourd isolé avec un interprète toute la journée soulève des questions concernant le développement approprié de l'enfant comme être humain, car cet enfant est totalement dépendant de l'interprète dans toutes ses activités de communication. Comment se débrouillerait-il sans interprète? Rosen (**Deaf USA**, novembre 1990) a suggéré qu'il y aurait un manque d'évaluations systématiques visant à déterminer la compétence des interprètes, dont l'incompétence de plusieurs aurait contribué à l'échec des enfants sourds à acquérir une éducation de qualité, qui est pourtant le but visé par la Loi PL 94-142.

Titus (**Deaf USA**, novembre 1990) suggéra que des programmes bilingues et biculturels concernant la surdité devraient faire partie de tous les plans d'étude dans toutes les écoles publiques. Les groupes ethniques ont leur propres langues et leurs propres cultures, et ces langues et cultures sont enseignées dans les écoles publiques. Pourquoi ne pas permettre la même chose pour les enfants sourds? Les étudiants entendants auraient ainsi l'occasion de vivre une inculturation, une initiation à la manière de vivre des sourds (i.e. de connaître les règles de conduite des sourds, leurs valeurs, leurs attitudes et leurs opinions

sur la marche normale de la classe et de l'administration de l'école). De leur côté, les étudiants sourds auraient l'occasion d'apprendre et de mettre en pratique les usages des étudiants entendants, puisque le fait d'étudier dans leur langue gestuelle leur donnera confiance en eux-mêmes et les rend aptes à bien fonctionner dans le monde des entendants. Par éducation bi-culturelle, on veut dire que chaque culture sera respectée et que les étudiants sont éduqués dans un milieu où les sourds et les entendants sont traités comme des égaux (Titus, Ibid.).

Le temps est maintenant venu de vérifier si l'éducation des sourds est vraiment mieux servie par la Loi PL 94-142. L'honorable Ben Giveletti, ancien Attorney General (ministre de la Justice) sous la présidence de Jimmy Carter, a un jour souligné que, du point de vue légal, le fait de placer un enfant dans un milieu au sein duquel il ne peut pas communiquer devrait être considéré anti-constitutionnel, comme une violation des droits de la personne et comme un acte criminel (Galloway, 1989).

C'est pourquoi le Ministère de l'Éducation devrait préparer et encourager le vote d'une loi sur l'éducation bilingue, en cherchant à mettre en valeur la qualité de l'éducation que recevront les enfants dont la compétence en anglais (ou en français) sera moindre que celle acquise dans leur langue maternelle, qui est la langue des signes américaines (ou la langue des signes québécoises). La célèbre Helen Keller avait dit, un jour, que «La cécité éloigne les personnes des choses, tandis que la surdité éloigne les personnes des autres personnes».

Plus de 35 000 étudiants sourds d'âge scolaire ont été intégrés dans les écoles publiques aux États-Unis durant l'année 1989-1990 (**American Annals of the Deaf**, avril 1990). Moins de 5 000 étudiants sourds ont été inscrits dans les écoles résidentielles pour les sourds. J'aimerais voir l'ASL et l'anglais parlé et écrit enseignés ensemble dans les écoles publiques, à l'exclusion des systèmes gestuels artificiels tels que l'«Anglais Signé Exact», l'«Anglais Codé Manuellement», l'«Anglais Signé», la «Parole avec des Indices» et d'autres modes de communication qui ne sont pas réellement accessibles aux enfants sourds. Dans le vrai monde des sourds, où les sourds se rencontrent dans leurs clubs sociaux, dans les associations et églises des sourds ou à n'importe quel autre endroit, ils ne peuvent maintenant plus se comprendre en raison de l'emploi de ces formes diverses de langage gestuel qui n'ont aucun rapport avec la langue et la culture des sourds.

Récemment, quelques écoles publiques de Californie ont reconnu l'ASL et ont accepté de rendre l'ASL obligatoire dans le plan d'études (**World Around You**, 1987). Les autres écoles publiques dans les autres États (et dans quelques provinces canadiennes) ont adopté des systèmes semblables pour utiliser l'ASL. En décembre dernier, la législature de la Caroline du Sud, où j'habite actuellement, a récemment apporté des amendements à la loi pour autoriser les administrateurs d'une école de district d'accorder un crédit en langues étrangères pour un cours d'ASL. Au moment d'écrire ces lignes, ces amendements attendaient l'approbation du gouverneur de l'État.

Tous savent maintenant que le Ministère de l'Éducation du Québec a reconnu l'Université Gallaudet, surtout pour ses recherches sur la surdité. La preuve en est que le Ministère de l'Éducation accepte les demandes de bourses d'études des étudiants sourds qui désirent aller étudier à l'Université Gallaudet. D'ailleurs, dans tout cet article, on peut considérer que la situation de l'enseignement aux enfants sourds aux États-Unis et celle du Québec sont analogues. On n'a qu'à remplacer l'ASL par la Langue des Signes Québécoises (LSQ), car les étudiants sourds vivent exactement la même situation dans les écoles publiques et résidentielles, que ce soit au Canada, au Québec ou aux États-Unis. La seule différence est qu'au Québec aucune loi n'impose l'intégration scolaire des enfants sourds, c'est plutôt une politique administrative du Ministère de l'Éducation. Pour ce qui est des rapports entre les étudiants sourds et les interprètes, la situation est même pire ici qu'aux États-Unis, car à l'exception des niveaux post-secondaires, il y a très rarement de l'interprétation gestuelle en milieu scolaire intégré. ■

Journée mondiale du Sida

Dimanche, le 1^{er} décembre, la Coalition Sida des Sourds du Québec, en collaboration avec l'Association des Bonnes Gens Sourds ont organisé une journée spaghetti. Plusieurs bénévoles ont participé à cette activité.

Cette journée s'est tenue à l'ancienne Institution des Sourdes Muettes de Montréal (Conseil de la Santé et des services sociaux) située au 3725 rue St-Denis à Montréal. Le tout a débuté à 11:00 heures pour se terminer à 19:00 heures. Ce fut une première et plus de 125 convives sont venues déguster le «spaghetti». Notre chef cuisinier était Monsieur Raymond Richer. Dans l'après-midi, le coordonnateur, Monsieur Michel Turgeon, a présenté un exposé sur la prévention du Sida et a expliqué l'existence de la Journée Mondiale du Sida ainsi que le thème de cette année «Unissons nos forces». Il en a profité pour annoncer la tournée d'information sur la prévention du Sida. Il donnera une conférence «Prévention du Sida» dans votre région, votre école ou votre institution, etc...

Deux bandes vidéos **Aids not hearing aids** de l'Australie et **It's not just hearing aids: Deaf people and the epidemic** de la Californie ont été présentées pendant l'après-midi. Ces deux vidéos ont été faites par des personnes qui utilisent l'ASL et celui de l'Australie en BSL. Les sourds venus à la journée ne pouvaient pas comprendre ces deux langues signées. Par conséquent, le coordonnateur Monsieur Michel Turgeon a traduit les deux vidéos en LSQ. Tous ont été très intéressés et ont été bien informés. Plusieurs personnes sourdes ont posé des questions reliées à la prévention du Sida. Le coordonnateur a été heureux de répondre.



Photographe: Yvon MANTHA

Voici le groupe de bénévoles de la journée. Debout, de G. à D.: Gaétan St-Germain, Michel Paillé, Michel Dewar. Assis, de G. à D.: Daniel Chase, Michel Turgeon, coordonnateur, et Vianney Jomphe.

Je veux exprimer des remerciements aux bénévoles de la journée:

Daniel Chase	Alain Mercier	Michel Paillé
Vianney Jomphe	Monique Rocheleau	Normand Lapalme
Gaétan St-Germain	Michel Dewar	Paul Bourcier

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec

Michel TURGEON

Coordonnateur du programme de prévention du Sida
COALITION DU SIDA DES SOURDS DU QUÉBEC

C.P. 875, succursale "C"

Montréal, QC H2L 4L9

Tél.: (514) 596-0346 (ATS) ■

Le 7 février 1992: Manifestation publique lors de la journée de conférences de l'AQEPa

Par Jean-Yves VACHON

Photo: Julianne BERGERON

Cette manifestation, organisée spontanément par des personnes sourdes fortement préoccupées par le droit des enfants sourds à recevoir une éducation réellement appropriée à leur spécificité de personnes Sourdes, avait pour but de faire prendre conscience aux parents entendants que leurs enfants sourds ont des droits, une culture et une langue qu'il faut respecter. Notre groupe de manifestants, composé de personnes sourdes vivant quotidiennement la problématique de la surdité, a à cœur de promouvoir la meilleure approche pédagogique possible pour l'éducation des enfants sourds, afin de leur donner toutes les chances possibles de recevoir une éducation de qualité tout en étant sûrs que tous leurs droits soient respectés. Cette manifestation, organisée à l'occasion d'une journée d'informations de l'AQEPa destinée à promouvoir une journée de formation en déficience auditive, fut entièrement pacifique.

L'objectif de la manifestation était de protester contre le fait que les organisateurs de la journée de formation avaient invité presque en totalité des gens qui ne sont aucunement familiers avec – et surtout qui n'ont aucune connaissance de – la culture et le vécu de la surdité. Comment pourraient-ils imaginer donner une formation qu'eux-mêmes n'ont pas? C'est un illogisme évident, qui rend cette journée de formation ridicule. Ce qu'il aurait fallu faire c'est d'impliquer ceux qui vivent la surdité, donc les sourds adultes eux-mêmes. Ils n'auraient pas dit n'importe quoi, comme les invités entendants qui s'imaginent tout connaître mais qui, dans le fond, ne savent rien de la surdité et des personnes sourdes, de leurs possibilités et de leurs limites.

Pour terminer, j'invite les parents entendants qui seraient perplexes à la lecture de cet article ou qui voudraient simplement s'informer davantage sur le pourquoi des revendications des personnes Sourdes, à communiquer avec l'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal, au (514) 381-1923. En effet, nous disposons d'une énorme quantité

d'informations expliquant les conséquences d'une éducation oraliste au niveau de vue de l'aliénation culturelle, des difficultés de communication, des problèmes psychologiques, etc. Il est important que vous, les parents parveniez à comprendre notre point de vue afin d'accepter la culture Sourde de votre enfant. Vous êtes tous les bienvenus. ■



Voici le groupe de manifestants sourds qui s'est rassemblé en face du Centre 7400, le 7 février dernier, pour protester contre la discrimination culturelle dont sont victimes les enfants sourds à cause de l'éducation oraliste qu'on leur impose.

Dimension de la jeunesse

«Donnes-moi ma chance» des B.B.



Michel LELIÈVRE
Chroniqueur jeunesse

À l'heure où les québécois rêvent de partir pour la Floride, le groupe du pop-rock québécois B.B. ont pensé à nous, les personnes sourdes, en nous offrant le premier vidéoclip ouvertement sous-titré de langue française au Canada! Ce premier vidéoclip fut mis en ondes à Musique Plus, le 22 janvier 1992; il s'intitule «Donnes-moi ma chance» qui,

on ne peut pas en douter, connaîtra un beau succès.

Avant de rencontrer les B.B. pour l'entrevue, j'avoue que j'étais pas mal fébrile à l'idée d'entrevoir des artistes aussi célèbres du Québec. J'y suis allé en compagnie de Mireille Caissy, l'instigatrice du projet de sous-titrage ouverte, et de l'interprète Hélène Brisebois au studio de répétition des B.B. où ils pratiquent pour leur prochaine tournée. À cet égard, je suis sûr que leurs nombreux fans et spectateurs vont, encore une fois, être envoûtés par le spectacle que les B.B. donneront comme les personnes sourdes furent éblouis par leur merveilleux vidéoclip «Donnes-moi ma chance» ou plus antérieurement, «Snob».

1- Qu'est-ce qui vous a poussé à penser aux personnes sourdes pour ajouter du sous-titrage à votre vidéoclip qui suscite déjà de l'émerveillement de ces dernières?

(FRANÇOIS) - J'ai rencontré Hélène Brisebois, qui est une amie de Mireille Caissy, dans une physiothérapie. On s'est parlé du concept du sous-titrage ouverte et j'ai trouvé que ce concept est très intéressant. J'en ai parlé, par la suite, à mon gérant et ainsi, cela se produisit.

2- Ne gêneriez-vous pas de répondre aux quelques questions de la part de vos fans sourds?

(TOUS LES TROIS) - Non, pas du tout!

3- Quel est votre geste préféré ou couramment posé si vous en avez?

(PATRICK) - Je serre les poings avec les bras le long du corps en sautillant légèrement.

(ALAIN) - Se passer le poing fermé sur le bout du nez.

(FRANÇOIS) - Faire tourner l'hélice que j'ai sur le haut de ma casquette.

4 Quel est votre signe astrologique?

(PATRICK) - Je suis du signe des Gémeaux.

(ALAIN) - Et moi, un Taureau.

(FRANÇOIS) - Pour ma part, c'est la Vierge.

5- Quelle est votre passe-temps préférée?

(PATRICK) - J'ai plusieurs activités. J'aime faire la cuisine et pratiquer le ski alpin ou l'aki, jeu qui consiste à frapper une balle dans l'air avec les pieds.

(ALAIN) - Je pratique des sports comme le hockey. Je regarde la t.v. quand j'en ai le temps.

(FRANÇOIS) - Pour le moment, j'aime louer des films pour visionner sur ma vidéo. Avant mon accident de l'été passé, je pratiquais plusieurs sports mais depuis, je ne pratique temporairement plus de sport.

6- Quelle est votre sortie préférée?

(PATRICK) - Je préfère sortir au restaurant.

(ALAIN) - Au restaurant. Je ne fréquente plus les discothèques à cause de notre popularité. On se fait souvent aborder par les fans.

(FRANÇOIS) - Au restaurant.

7- Bon voilà, reviendrez-vous avec les nouveaux vidéoclips sous-titrés?

(PATRICK) - À l'avenir, tous nos vidéoclips seront produits avec du sous-titrage. Ça, nous en sommes sûrs.

En bref, ils sont gentils et de surcroît, ils ne nous oublieront pas! D'abord, ce qu'il y a de plus important, c'est de retenir que le vidéoclip «Donnes-moi ma chance» est le premier vidéoclip sous-titré ouvert au Québec. Pour ceux et celles qui désirent venir voir les prochains spectacles du groupe B.B., ils seront à Trois-Rivières, le 10 avril 1992; à Terrebonne, le 11 avril; à Victoriaville, le 16 avril et finalement, ils donneront le spectacle à St-Isidore, le 17 avril. Toutes informations supplémentaires concernant l'endroit de l'heure du spectacle,



Photographie: Mireille CAISSY

François, Patrick et Alain du groupe B.B. en compagnie de notre chroniqueur, Michel Lelièvre, dans leur studio de répétition à Montréal.

seront disponibles dans l'un des services municipaux de loisirs et des journaux locaux. Allez-y et vous ne regretterez pas car cela vaut le coup d'aller voir l'un de leurs spectacles. Les B.B. valent peut-être bien une messe mais pourquoi ne leur donnons-nous pas la chance d'apprendre la langue des signes québécoise pour qu'ils puissent y chanter en toute poésie des mains?

LE PROJET ÉTAPES PAR ÉTAPES

Fin de l'été 1991: François, le batteur du groupe, rencontre Hélène Brisebois lors de la séance de physiothérapie. Mireille a demandé à Hélène de lui parler du projet.

Automne 1991: Mireille, par l'entremise d'André Brisebois (le frère d'Hélène), fait les premiers contacts auprès du gérant du groupe B.B., Michel Gendron.

Novembre 1991: Rencontre avec le gérant des B.B. pour lui exposer le projet par Mireille Caissy.

Décembre 1991: Le groupe B.B. visite les locaux de l'Agence canadienne de développement du sous-titrage (ACDS) et le Centre National du sous-titrage (CNST) où seront fait le sous-titrage des vidéoclips.

Mi-décembre 1991: Tournage d'une séquence de l'émission «TRANSIT» de Musique Plus au CNST.

5 janvier 1992: L'émission «TRANSIT» sur les B.B. passe sur les ondes de Musique Plus.

22 janvier 1992: Sortie officielle du vidéoclip de la chanson «Donnes-moi ma chance» en version sous-titrée ouverte, sur les ondes de Musique Plus.

COMMENTAIRES DE MIREILLE CAISSY, l'instigatrice du projet:

«J'ai apporté le projet à l'ACDS qui a accepté de le supporter, l'agence a apporté son aide dans la publicité et les contacts.

Cela entraîne dans le mandat de l'ACDS qui est de promouvoir le sous-titrage de toutes les émissions télévisées. Aux États-Unis, le pendant américain de Musique Plus, M.T.V. présente ses vidéoclips sous-titrés codés depuis 1986.

Le CNST a sous-titré gratuitement les deux vidéoclips pour le groupe B.B., puisque «Snob», la première chanson de l'album du même nom, a également été sous-titré mais de façon codée. C'est par la chanson «Donnes-moi ma chance» qui a fait les premiers pas à la sensibilisation du public envers le sous-titrage par sa version sous-titrée ouverte. Enfin, je suis bien contente pour avoir fait l'initiation du sous-titrage dans les vidéoclips québécois. ■



Huguette Caron

Interprète gestuelle

Tél.: (514) 227-5177

Par Michel LELIÈVRE

Geneviève Marcoux

Photographe:
Pierre LAFRANCE

Le 23 novembre dernier, un concours "Vedettes Mademoiselle" avait lieu, organisé par l'entreprise "Tony Sports Enr.", une petite entreprise oeuvrant dans l'industrie des équipements et vêtements sportifs. Le propriétaire Tony Campisi et sa femme Micheline eurent l'idée originale d'organiser cette soirée lorsqu'ils regardaient l'émission "Star Search" de la chaîne CBS. Ils ont voulu apporter cette idée originale au monde des sourds québécois, en pensant à ce que fait la compagnie Molson pour les Canadiens de Montréal au hockey ou à ce que fait la compagnie de vin Dubonnet pour le concours annuel de la mode. Tony et son épouse ont pu organiser cette première avec le concours de 50 bénévoles bien dévoués à donner à cet événement unique en son genre un succès exceptionnel. Et ils ont réussi!

Dix jeunes demoiselles n'ont pas voulu manquer cette occasion unique et ont décidé d'y participer. Toutes étaient prêtes à rivaliser pour remporter le concours. Ce sont, par ordre alphabétique: Lyne Beauchamp, Chantal Boily, Linda Chevrette, Jocelyne Desrochers, Alice Dulude, Annie Flibotte, Brigitte Forget, Chantal Giroux et Geneviève Marcoux, que vous pouvez reconnaître dans les photos accompagnant le présent reportage. Une autre, France Cordeau, a quitté bien avant la tenue du concours pour des raisons personnelles mais toutes, y compris France, ont reçu un certificat de mérite pour leur participation. Toutes ont donné le meilleur d'elles-mêmes.

Elles étaient magnifiques avec leurs coiffures du style des années '50, gracieuseté du salon de coiffure Papillon, de St-Léonard. Elles ont aussi fait preuve de leur talent lors d'un défilé de mode et d'un spectacle de théâtre, les vêtements présentés étant une gracieuseté des boutiques Le Château.

Cinq concurrentes seulement atteignirent la demi-finale: Lyne Beauchamp, Linda Chevrette, Jocelyne Desrochers, Chantal Giroux et Geneviève Marcoux. Et c'est avec une grande surprise que Geneviève Marcoux a finalement remporté le titre du concours. Sa victoire me fait penser au conte de Cendrillon car, timide au début, elle s'est épanouie jusqu'à la victoire.



De g. à d.: Tony Campisi, organisateur; Geneviève Marcoux, la grande vedette; et Mathieu Larivière, animateur-présentateur.



La grande vedette, Geneviève Marcoux, en compagnie de Michel Lelièvre. Geneviève est contente d'apprendre que sa victoire sera mentionnée dans la revue Voir Dire.



Voici Geneviève Marcoux, lauréate du concours "Vedettes mademoiselle". Quelle belle gloire pour elle!



De g. à d.: Martin Robert, formateur du défilé de mode; Geneviève Marcoux, grande vedette; et Giovanna Piazza, formatrice des concurrentes pour le théâtre.

Les principaux formateurs du concours furent Martin Robert pour ce qui est du défilé de mode, et Giovanna Piazza pour ce qui est du théâtre. Martin et Giovanna ont accompli beaucoup d'efforts et se sont beaucoup dévoués pour réussir la présentation de ces deux parties du concours, en reconnaissance de quoi ils ont reçu chacun une trophée à l'issue du concours. Et il ne faut pas oublier Jacques Couture qui a servi d'intermédiaire avec la boutique Le Château, ni Mathieu Larivière, qui effectua un très beau travail d'animateur-présentateur de cet événement.

En effet, cette soirée fut tout simplement superbe, ce qui a fort réjoui les organisateurs Tony et Micheline Campisi. Tony m'a affirmé qu'il est sûr à 80% qu'il organisera de nouveau ce genre de concours dans un prochain avenir. Ce serait quelque chose qui ressemblerait à l'émission Star Search, ou bien ce serait un spectacle au masculin, style Playboy, ou d'un autre style encore plus populaire. Espérons-le! Les photographies suivantes vous donneront un aperçu de la soirée. ■



À l'arrière-plan: Mathieu Larivière, animateur-présentateur; et Micheline Blais-Campisi, hôtesse. Rangée du centre, de g. à d.: Chantal Giroux; Lyne Beauchamp; Chantal Boily; Linda Chevrette; Jocelyne Desrochers; Geneviève Marcoux; les trois représentantes du salon de coiffure Papillon et Tony Campisi, organisateur. À l'avant-plan, de g. à d.: Alice Dulude; Annie Flibotte et Brigitte Forget.



Quelle mission pour la cinquantaine de bénévoles!



À l'occasion du 15^e anniversaire de son local:

Le C.L.S.M. rend hommage à ses bénévoles

Photographe:
Claire LAUZIER

Par Yvon MANTHA

Samedi le 9 novembre 1991 fut l'une des plus belles soirées à avoir jamais été organisée par le comité organisateur des festivités du 90^e anniversaire de fondation du C.L.S.M. Et une autre surprise à laquelle on ne s'attendait pas fut que 250 personnes ont participé à cette mémorable soirée.

Cette soirée coïncidait avec la célébration tant attendue du 15^e anniversaire du local du C.L.S.M., sis au 7888 de la rue St-Denis, à Montréal. Le Centre y était déménagé le 1^{er} juillet 1976, après avoir été cinq ans sans local. Lors de cette soirée du 9 novembre, tous purent remarquer que le local avait fait peau neuve durant l'été, grâce aux subventions reçues de divers députés de la région, lesquelles nous ont été obtenues grâce au travail acharné de l'ex-président Jean DaVia.

Les autorités du C.L.S.M. désiraient à cette occasion rendre hommage aux anciens bénévoles, qu'ils aient été membres ou conseillers, qui se sont impliqués dans diverses tâches pour le bien-être et les loisirs des membres du Centre au cours des 30 dernières années. Plusieurs d'entre eux, qui avaient été relégués aux oubliettes après avoir travaillé pendant de longues années pour le C.L.S.M., ont enfin reçu un hommage bien mérité. La liste des personnes ainsi honorées fut longue, mais au moins la moitié ont été priés d'être présents pour recevoir un trophée en verre en hommage pour leurs services loyaux et désintéressés. Cela ne pouvait survenir à un meilleur moment, puisque nous célébrons cette année le 90^e anniversaire de fondation du C.L.S.M. Et c'est M. Guy Fredette qui a pris l'initiative de rendre ces hommages aux anciens bénévoles, après en avoir dressé la liste.

Un autre objectif de la soirée était de rendre hommage à M. Marius Latulippe, président du comité organisateur, en lui remettant une plaque commémorative ornée d'une photo en couleurs du comité organisateur du gala. M. Latulippe en a profité pour remercier l'assistance et pour souligner que c'est aux membres du comité organisateur que revient la plus grande partie du mérite pour le succès des festivités de cette année. Notons que ce fut aussi son grand retour, après cinq ans d'absence. Nous aurons toujours besoin d'un homme tel que lui, riche d'expérience et de talents et capable d'animer avec brio les cérémonies les plus importantes.

Ce fut ensuite au tour de Mme Giovanna Piazza de recevoir une pendulette décorative avec fleurs sous dôme de verre. Elle la méritait amplement, car elle a donné le meilleur d'elle-même cette année, devant même sacrifier une bonne partie du temps qu'elle aurait pu consacrer à sa famille. Toutes nos félicitations à Marius et à Giovanna.

Le tout avait débuté par un souper «Festival du club-sandwich à 3,99 \$», en présence d'environ 100 convives, préparé par Raymond Richer et quelques aides-cuisiniers. Les convives furent très satisfaits du genre d'expérience. La soirée s'est ensuite poursuivie pendant une trentaine de minutes par les jeux de la «ligue d'improvisation», organisés par Giovanna Piazza et Benoît Landreville. Ce fut un divertissement fort intéressant pour tous.

C'est aussi à cette occasion que fut procédé au tirage des prix de présence pour les billets vendus lors du Super-Gala du 21 septembre dernier. Ce report avait eu pour but de permettre au C.L.S.M. d'amasser le plus de fonds possibles dans un délai raisonnable. Le gagnant du premier prix, soit deux mille dollars, est une personne de l'Ontario. Ensuite, les organisateurs de la soirée ont surpris l'assistance en offrant, comme autres prix de présence, un téléviseur couleurs de 14 pouces et un four à micro-ondes, obtenus grâce aux subventions reçues de certains députés durant l'été. Gros merci à l'ex-président Jean DaVia pour son énorme travail de persuasion auprès des députés concernés, en faveur du C.L.S.M.

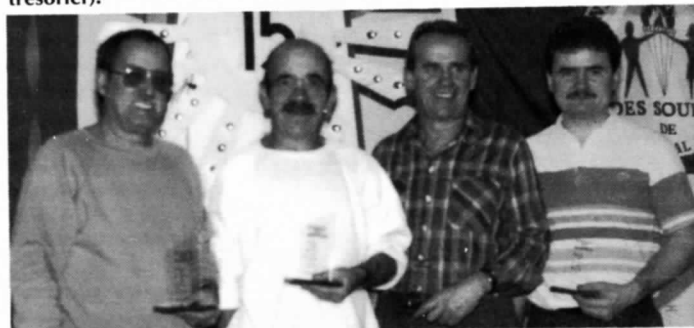
Les derniers moments de la soirée furent réservés au spectacle présenté par les danseurs «The Rappers», dont la plupart des membres sont des étudiants sourds, qui s'inspiraient d'une chorégraphie américaine. C'est à la suite de la toute première présentation de ce spectacle, lors du Super-Gala du 21 septembre dernier, que plusieurs personnes avaient insisté pour que ce spectacle soit présenté de nouveau, tout particulièrement lors de la soirée du 9 novembre. Ce groupe a du talent à reven-

dre, et nous souhaitons que ce spectacle soit ultérieurement présenté lors d'autres événements d'envergure, que ce soit au niveau provincial ou national.

En résumé, ce fut une soirée des plus chaleureuses et très appréciée de toutes les personnes présentes. En c'est d'ailleurs dans cette direction que le C.L.S.M. doit toujours s'efforcer d'exceller. ■



Michel Turgeon (agence de voyages), Claire Lavoie (secrétaire), Réjean Bri-sebois (organisateur des soirées de l'âge d'or) et Réal Routhier (assistant-trésorier).



Aimé Mélançon (secrétaire), Raymond Richer (organisateur des soirées du carnaval), Azarias Vézina (trésorier) et Gilles Gravel (organisateur du tournoi de bowling).



André Bélanger (organisateur), Georges Mills (instructeur de hockey pour l'équipe du C.L.S.M.), Jean-Paul Côté (organisateur des fêtes sociales) et Arthur LeBlanc (secrétaire).



Mario Gravelle (directeur des sports), Francis Lambert (organisateur des fêtes sociales), Claire Lauzier (organisatrice des fêtes d'enfants) et Yvon Mantha (revue *Le Sourd Québécois*).

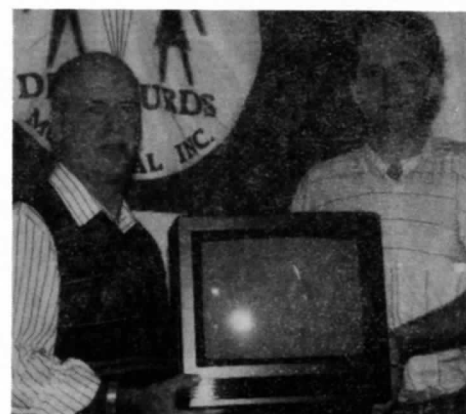
(suite et fin)



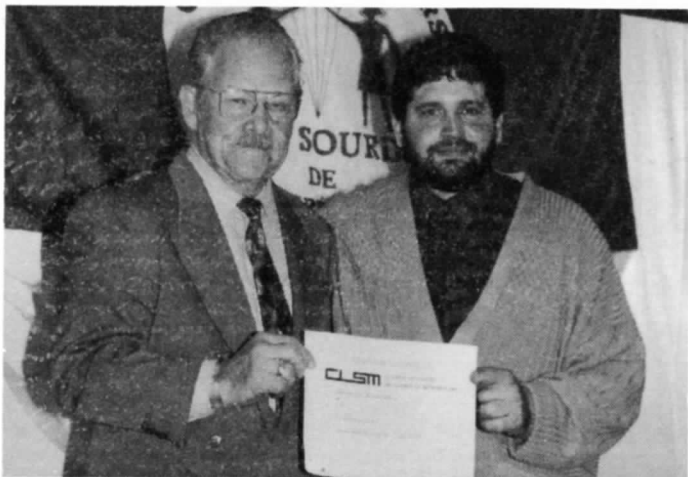
M. Marius Latulippe a lui aussi été très ému en recevant une plaque-souvenir ornée d'une photo des membres du comité organisateur du 90^e anniversaire du C.L.S.M., en reconnaissance pour avoir su faire des événements de cet anniversaire un grand succès. Giovanna Piazza est heureuse de la lui remettre.



Ce fut toute une surprise pour Giovanna Piazza de recevoir une pendulette décorative en cadeau pour son immense travail bénévole au sein du comité du 90^e anniversaire du C.L.S.M.. Et c'est M. Guy Fredette, l'ex-président du Centre à qui revient l'honneur de doter le Centre de son local actuel, il y a quinze ans, qui a eu le plaisir de lui remettre son cadeau.



C'est M. Benoît Ouellet, de Mascouche, qui s'est mérité le téléviseur-couleurs de 14 pouces, lors d'un tirage spécial. Il reçoit ici son prix, des mains de M. Jean DaVia, ex-président du C.L.S.M..



M. Guy Colette reçoit ici un certificat de membre honoraire du C.L.S.M. en hommage de ses 50 ans de fidélité comme membre du Centre.



Le Club Lions Montréal-Villeray (sours) a également participé à cet événement par une contribution financière. On reconnaît ici le Lion Azarias Vézina, remplaçant le président André Weir, remettant un chèque de 700,00 \$ à M. Mario Gravelle, président du C.L.S.M..



Le groupe «The Rappers» a été appelé à présenter de nouveau, pour la seconde fois en l'espace d'un mois et demi après le vif succès remporté le 21 septembre dernier à l'hôtel Ramada Renaissance du Parc, son spectaculaire spectacle de danse. Ce fut une forte attraction pour tous ceux qui ont assisté à cette soirée.



C'est Mme Micheline Gauthier, de Montréal, qui a gagné le four à micro-ondes, et c'est une jeune fille sourde de St-Hyacinthe alors en visite au C.L.S.M., Cynthia Therrien, qui a procédé au tirage. Marius Latulippe assiste également à la présentation.

Photographe: Claire LAUZIER



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sours de Montréal Inc.

7888 rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1991/92

Président: Mario Gravelle
Vice-président: Guy Fredette
Secrétaire: Serge Doré
Trésorier: Gaetano Abbruzzese
Directeur des loisirs: Francis Lambert

Directeur des sports: Elias Roël
Directeur des membres: José Carlos
Directeur de la culture: Carmen Jalbert
Directeur des jeunes: Benoît Landreville
Directeur des relations publiques: Jean Davia



CHASSE & PÊCHE

Avec **Jacques VADEBONCOEUR**



Tournoi de pêche sur glace du Club Lions, à Vaudreuil

Le 25 janvier dernier, le tournoi de pêche sur glace du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) a été encore une fois couronné d'un franc succès et, ce malgré une température pas trop clémente de -25° C. Environ 160 personnes (visiteurs et pêcheurs) étaient présentes. Donc voici la liste des gagnants:

1er Prix: **Viateur Ouellet** Brochet 9 lbs
2e Prix: **Jacques Vadeboncoeur** Brochet 6½ lbs
3e Prix: **Aurèle Ouellet** Brochet 5½ lbs

Prix spécial d'un doré pris par **Réal Michaud**
Plus grosse Perchaude: **Réal Michaud**

Alors l'année prochaine, ce tournoi aura sûrement lieu en espérant une meilleure température.



Aurèle Ouellet et son frère Viateur, tous deux récipiendaires d'un prix lors du tournoi. Photographie: **Claire LAUZIER**



Comme on peut le constater, malgré un froid sibérien, la pêche fut bonne pour **Réal Michaud**, **Luc Gareau**, **Marcel Lelièvre** et moi-même (**Jacques Vadeboncoeur**).

En bref...

Une rumeur veut qu'un nouvel organisme sans but lucratif naîtra bientôt et qui aura pour titre «Club de Chasse et Pêche des Sourds du Québec Inc.» Ceci a pour but de donner des services informatiques reliant la chasse et la pêche. Une histoire à suivre. ■



Le comité organisateur du Club Lions, **André Weir**, président et **André Leboeuf** en compagnie du Bonhomme Carnaval du CLSM.

Hé oui! Un autre tournoi de pêche sur glace a eu lieu le 29 février dernier par le Club Sportif des Sourds de Montréal à St-Alphonse, au Lac Cloutier. Encore une fois, la température n'a pas été trop bonne avec une vilaine tempête de neige de la veille, vendredi 28 février. Malgré le froid qui frise les -20° C accompagné des vents violents, 26 pêcheurs s'y sont inscrits à ce tournoi.

Voici la liste des gagnants:

1er Prix: 150 \$ **Gilles Calvé** Brochet 3 lbs
2e Prix: 100 \$ **Réal Michaud** Brochet 2¼ lbs
3e Prix: 50 \$ **Patrice Grenier** Plus grosse Perchaude

Prix spécial pour le plus de poissons: **Rolland Léger**.

À noter que la remise des prix s'est faite dans un chalet en bois rond agrémenté d'un souper au spaghetti, d'un foyer et ce, sans électricité. C'était à la lueur des chandelles que l'ambiance était plus vivante pour les adeptes de la pêche.



Rolland Léger et sa femme **Madeleine**, deux vrais mordus de la pêche exhibent fièrement leur prix, soit celui du plus de poissons.



Voici l'heureux gagnant, Gilles Calvé.



Un groupe de joyeux lurons avec leur prix de présence.



Message du président du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

Par **André WEIR**
président

Club Lions Mtl-Villeray (Sourds) - (514) 631-5208

Bonjour à tous nos ami(e)s!

Depuis septembre, nous préparons et organisons plusieurs activités de levées de fonds pour venir en aide aux personnes sourdes et malentendantes.

Tous les membres du Club ont travaillé très fort pour la réussite de la campagne de Gâteaux aux fruits des Lions, pour la vente d'épinglettes et pour la pêche sur la glace. Présentement, nous avons des Lapins de chocolat en vente. Et nous prévoyons une journée-spaghetti.

Le Club Lions tient à remercier les personnes sourdes et les personnes entendant pour leur encouragement.

Durant la fin de semaine du 25 janvier, lors de la pêche sur la glace, à Vaudreuil, plus de 160 personnes sont venues, malgré une température de -25. Ce fut une journée extraordinaire.

Nous avons besoin de personnes (femmes ou hommes), pour faire partie du Club Lions. Si vous voulez devenir membres, nous aimerions vous rencontrer pour vous expliquer le programme et les règlements des Clubs Lions.

Je souhaite bonne chance à tous et je remercie tous nos ami(e)s. ■

MESSAGE

Chers lecteurs,

Nous vous informons que les locaux de **LA BOURGADE inc.** et **l'ÉTAPE**, sont maintenant situés au:

**801 rue Sherbrooke est
Suite 802, 802 A pour LA BOURGADE inc.
Montréal (Québec)
H2L 1K7**

Situés de l'autre côté de la rue, coin St-Hubert, côté nord, à proximité du métro Sherbrooke, l'accessibilité des lieux est meilleure.

Nos locaux plus fonctionnels nous permettront de poursuivre l'objectif visé: créer des ressources pour personnes sourdes et malentendantes. Déjà, de nombreux projets de sensibilisation ont été réalisés auprès des employeurs afin de les informer sur les caractéristiques de la déficience auditive en milieu de travail. Également, notre Association gère l'ÉTAPE, un service d'intégration professionnelle pour personnes handicapées qui continue toujours de donner un bon service. Notons, que parmi l'équipe de conseillers en main-d'œuvre, deux (2) des conseillers communiquent en langage L.S.Q. et A.S.L.

Mêmes numéros de téléphone:

LA BOURGADE inc.: (514) 527-1028 Voix - A.T.S.

**L'ÉTAPE (514) 526-0887 Voix
(514) 526-6162 A.T.S.**

Au plaisir...

Lina Bissonnette
LA BOURGADE inc.

Photo: CLUB LIONS



Les organisateurs de la Pêche sur la Glace posent avec les personnes bénévoles qui ont travaillé au succès de cette activité: Au premier rang, Mmes Fernande Larouche et Ginette Péladeau. Deuxième rangée: Mmes Doris Lapalme, Réjeanne Livernois, du Club Lions, Lyne Chartier et le Lion André Weir, président du Club. À l'arrière, le Lion André Leboeuf, un des responsables de la Pêche.



ASS. DES PERSONNES SOURDES DE L'ESTRIE

161, rue Peel, Sherbrooke (Québec) J1H 4K2 ou C.P. 955, Sherbrooke (Québec) J1H 5L1

Tél.: 1-819-821-2503 (TTY ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1991-92

Marie-Claire Chicoine, Présidente

Luc Mascolo, Vice-président et directeur de promotion

Dominique Dubois, Secrétaire

Lise Simoneau, Trésorière

Raymond Vallière, Directeur des loisirs

Eveline Tremblay, Directrice

Roger Turcotte, Directeur

Décès:

La mère de Marielle Pagé Leboeuf est décédée le 26 décembre 1991, à l'âge de 80 ans, après 15 ans de maladie.

À Montréal, Gabriel Vachon, père de Jean-Yves Vachon, est décédé le 31 décembre 1991, à l'âge de 64 ans.

Serge Harrison est décédé le 9 janvier 1992 à l'hôpital Brome Misquicois Perkins de Cowansville, à l'âge de 34 ans, après une longue maladie. Fils bien-aimé de M. et Mme Roland Harrison, il laisse dans le deuil 8 soeurs et 5 frères.



Au Manoir Cartierville, Jeanne Sauvé Archambault est décédée le 10 janvier 1992, à l'âge de 76 ans.

À Terrebonne, la mère de Renelle et Hélène Lebrun (soeurs de Notre-Dame des Sept-Douleurs) est décédée le 22 janvier 1992, à l'âge de 87 ans.

La mère de Jacques Hamon est décédée le 24 janvier 1992, à l'âge de 66 ans.

Au Manoir Cartierville, Roland Lalonde est décédé le 27 janvier 1992, à l'âge de 69 ans.

Le père de Serge Blais est décédé le 31 janvier 1992, à l'âge de 68 ans.

Robert, frère de Lucille Thurber, est décédé le 3 février 1992, à l'âge de 47 ans.

Grégoire Auclair est décédé le 8 février 1992, à l'âge de 63 ans. Il a laissé son cousin Roland Auclair et sa nièce Henriette Auclair Léveillé.

À Sherbrooke, le père de Marguerite et Henriette Dutil est décédé le 11 février 1992 à l'âge de 87 ans.

À Cape Rouge, Simon, fils de Léo Marie Girard et de Suzanne Robitaille, est décédé le 17 février 1992, à l'âge de 10 ans.

Au Manoir Cartierville, Marie-Rose Fortin est décédée le 21 février 1992 à l'âge de 77 ans.

DÉCÈS DU FRÈRE THOMAS DULUDE CLERC DE SAINT-VIAEUR (1901-1992)

Au Centre Champagnieur, à Joliette, le samedi 4 janvier 1992, est décédé le F. Thomas Dulude, clerc de Saint-Viateur, à l'âge de 91 ans, dans sa 74^e année de vie religieuse.

Né sur la paroisse Sainte-Famille de Boucherville, au diocèse de Saint-Jean-Longueuil, le 31 janvier 1901, le F. Dulude fait son entrée chez les Clercs de Saint-Viateur, à Joliette, le 8 juillet 1917 et y fait profession religieuse le 6 janvier 1919.

Désigné professeur, dès 1918, à l'Institution des Sourds-Muets à Montréal, toute sa vie active sera exclusivement consacrée à l'éducation des enfants sourds par le biais des cours en dactylographie par lesquels il devient bientôt, et jusqu'à l'âge de sa retraite, en 1974, un spécialiste averti.

Il y exerce, en outre, diverses autres fonctions dont celles de préfet des études et de socius du Maître de formation des Clercs de Saint-Viateur sourds.

Contraint par la maladie de restreindre son activité, il prend sa retraite d'abord à la même Institution des Sourds de Montréal, puis, au Centre Champagnieur, à Joliette, où il est décédé.

Outre sa famille religieuse, le F. Dulude laisse dans le deuil, sa soeur, Mme Charlotte Dulude-Racicot; son frère, Henri, Oblat de Marie-Immaculée et de nombreux neveux et nièces.

À Notre-Dame du Lac, près de Cabano, Richard, frère de Laurette, Réjeanne, Huguette, Benoit et Aurèle Ouellet, est décédé le 19 février 1992 à l'âge de 73 ans.

Au Manoir Cartierville, Florida McMartin est décédée le 25 février 1992 à l'âge de 89 ans.

Nos sincères Condoléances.

Bill Craig prend sa retraite

Après 43 ans de loyaux services, Bill Craig a décidé de se retirer le 22 janvier 1992. Pour souhaiter à Bill une heureuse retraite, une soirée fut organisée en son honneur le 22 février 1992, au restaurant La Cage aux Sports, à Ville St-Laurent.



Le F. Dulude a été exposé à la Maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur, du 450, avenue Querbes, Outremont, le lundi 6 janvier 1992. Ses funérailles ont été célébrées au même endroit le mardi 7 janvier courant à 10 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation à Rigaud. ■

Naissance et Baptême

Sabrina est née le 11 décembre 1991, 1^{er} enfant de Claire Bélanger et Yvan Lewis. Elle a été baptisée le 9 février 1992.

Félicitations aux heureux parents.

Pèlerinages pour les sourds:

Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine: dimanche le 17 mai 1992. Messe à la Basilique à 11:15.

Pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph: dimanche le 7 juin 1992. Messe à la Basilique à 10:00.

Bienvenue à tous. ■

LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

**Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
Épluchette de blé d'Inde – Visite au Manoir Cartierville, etc.**

LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL VILLERAY-SOURDS:

Roland Aubry
Roland Bolduc
Jacques Gravel
Normand Lapalme
Maurice Livernois

Georges Mills
André Weir
Maurice Baribeau
Guy Dubé
Jean-Marc Gravelle

Jacqueline Lavoie
Réjeanne Livernois
Daniel Péladeau
Jean-Guy Beaulieu
Guy Fredette

Fernand Hébert
André Leboeuf
Azarias Vézina
Denis Paquette
Réal Caillyer



vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
B.P. 114, Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION ANDRÉ WEIR
PRÉSIDENT
1991-92
TÉL.: (514) 631-5208 (Rés.)

BESOIN PRÉCIS, ENDROIT PRÉCIS



RÉVEIL-MATIN
ET
SYSTÈME DE LUMIÈRE
ADAPTÉ

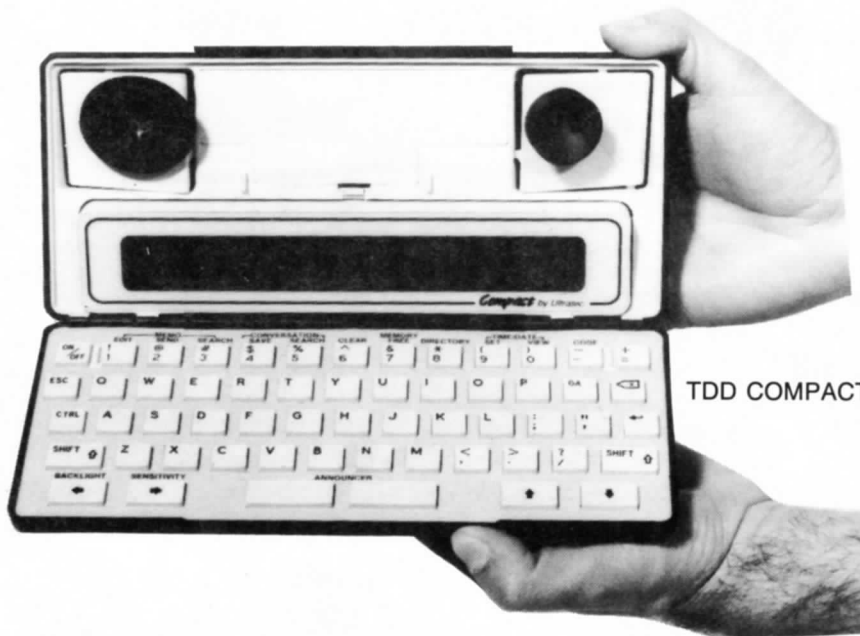


SUPERPRINT

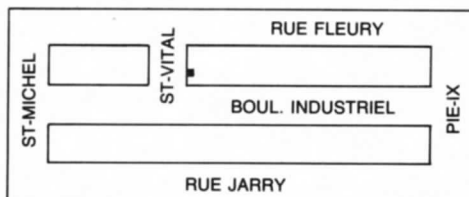


TÉLÉCAPTION 4000

- VENTE
- RÉPARATION
- INTERPRÈTE
GESTUEL



TDD COMPACT



9915 ST-VITAL, MONTRÉAL-NORD
QUÉBEC H1H 4S5

TÉL.: (514) 326-5423
ATS: (514) 326-5429
FAX: (514) 326-6576

TELECOM A-S inc.

LES YEUX POUR ENTENDRE.



LES MAINS POUR LE DIRE.

Pouvoir communiquer, c'est d'abord et avant tout avoir la possibilité de dire et la faculté d'entendre.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada a créé le *Service de relais Bell* (SRB). À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut être établie entre une personne entendant et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Pour en savoir davantage, communiquez avec le *Service de relais Bell*.

Personnes sourdes : 1 800 363-6511

Personnes entendantes : 1 800 363-6600

Bell
des gens de parole^{MC}